



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



**Cité LPB**  
LIEN PARTENARIAT BIENVEILLANCE

---

**CITÉ LIEN PARTENARIAT  
BIENVEILLANCE**

<https://www.cite-lpb.org>

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	Page 3
<b>POINT FINANCIER</b> .....	Page 5
Produits : .....	Page 5
Charges : .....	Page 6
Bilan : .....	Page 8
<b>ORGANIGRAMME AU 31/12/2025</b> .....	Page 9
<b>FONCTIONNEMENT</b> .....	Page 10
<b>HÉBERGEMENT</b> .....	Page 11
Activités et profil du public : .....	Page 13
Origine : .....	Page 15
Parcours : .....	Page 16
Sorties : .....	Page 18
Ressources : .....	Page 21
Travaux et entretien : .....	Page 22
Animation / activités : .....	Page 23
<b>GESTION LOCATIVE ADAPTÉE</b> .....	Page 24
<b>INTERMÉDIATION LOCATIVE</b> .....	Page 25
<b>AIDE ALIMENTAIRE</b> .....	Page 27
<b>DOMICILIATION</b> .....	Page 30
<b>FLE - FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE</b> .....	Page 32
<b>AIDE AUX DEVOIRS</b> .....	Page 34
<b>ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION PROFESSIONNELLE</b> .....	Page 35
<b>AIDE PSYCHOSOCIALE</b> .....	Page 35
<b>SERVICE INFORMATION</b> .....	Page 35
<b>CONCLUSION</b> .....	Page 36
<b>PERSPECTIVES 2026</b> .....	Page 36

# INTRODUCTION

Créée en 2017, Cité LPB s'est donné pour mission de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion.

Son projet associatif exprime clairement son souhait d'articuler des actions autour de la rencontre, de l'écoute, du lien, du respect, de la confiance, de la bienveillance et du partenariat.

Toutes ses actions perdurent d'année en année, certaines se développent, d'autres sont un peu moins sollicitées, mais toutes remplissent leur mission de services auprès des plus fragiles.

Cité LPB a compté 59 adhérents dont 46 bénévoles actifs en 2025.

La présence de Cité LPB aux forums des associations de Conflans Sainte Honorine et d'Andrésy début septembre a permis l'accueil de plusieurs nouveaux bénévoles. Leur arrivée a largement comblé les quelques départs sur plusieurs pôles d'activité.

Les bénévoles ont effectué, à travers l'ensemble des pôles, un total de 4.490 heures.

Soucieux du bien-être et de l'épanouissement des bénévoles dans leur action auprès de Cité LPB, toutes les activités de l'association leur sont proposées et selon leur intérêt, il(elle)s peuvent échanger leurs idées et opinions lors de réunions de pôle.

Des formations leur ont été proposées en 2025, les thèmes abordés furent :

- Coordonner et animer une équipe de bénévoles
- La communication interculturelle
- L'enseignement du Français Langue Etrangère
- Le rôle des administrateurs

**« Au cœur de notre action : l'alliance des compétences et du bénévolat pour accompagner chaque usager vers sa pleine place dans la société. ».**

Pour assurer la bonne gestion de l'association et définir les axes d'amélioration et de développement, le Conseil d'Administration, organe de gouvernance de l'association qui compte 10 administrateurs, se réunit régulièrement, 10 fois en 2025.

Il a souhaité, par exemple, rajeunir les outils de communication de l'association ainsi que son image par la création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique et un nouveau site internet a été mis en ligne.

La newsletter bimestrielle, arrivée en septembre 2024 qui a pour vocation de partager les nouvelles de Cité LPB avec nos adhérents et partenaires, perdure.

C'est toujours avec plaisir que sont retracés les moments les plus festifs comme les rencontres autour d'un barbecue d'après collecte alimentaire ou encore la fête du Nouvel An.

En 2025, le Conseil d'Administration a aussi dû se positionner sur la proposition de déménagement de nos hébergés ou d'achat de la maison Foch à la suite du souhait d'EDF de vendre son bien. Après réflexion, il a été estimé que l'acquisition était la meilleure option et depuis le 31 décembre 2025, Cité LPB est propriétaire de la maison Foch.

Cité LPB se veut être une communauté d'accueil et d'hébergement ouverte à tout public, adulte et familles dans le besoin, proposant notamment :

- ✓ L'hébergement d'urgence pérenne,
- ✓ Les logements intermédiaires,
- ✓ L'accompagnement social réalisé par des professionnels,
- ✓ La collecte et la distribution de denrées alimentaires,
- ✓ La domiciliation postale
- ✓ L'apprentissage du français – Français Langue Etrangère,
- ✓ L'aide à la recherche d'emploi et à l'insertion professionnelle.
- ✓ Un soutien psychosocial

**« Agir ensemble, avec bienveillance, pour ouvrir les portes de l'inclusion à tous. »**

# POINT FINANCIER

## Produits

Les produits de l'exercice s'élèvent à 961 440€ contre 879 623€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 81 817€ correspondant à 8.5%.

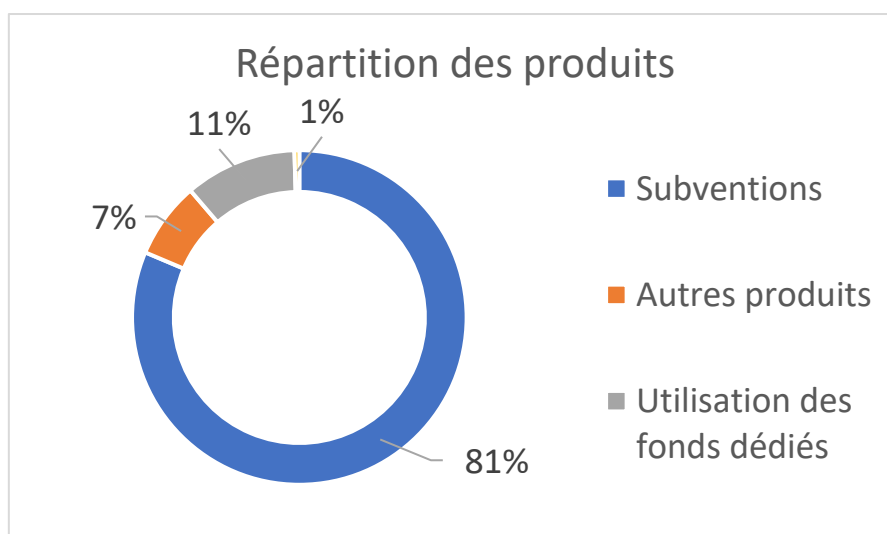
	2025	2024	variation
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>957 822</b>	<b>871 053</b>	<b>9%</b>
Vente de prestations de services	894	436	
Subventions d'exploitation	782 243	800 834	-2%
Autres produits	70 689	67 962	4%
Utilisation des fonds dédiés	103 996	0	
Transferts de charges		1 822	
Produits financiers	3 618	1 550	
Produits exceptionnels		7 019	
<b>Totaux</b>	<b>961 440</b>	<b>879 623</b>	<b>8%</b>

Les subventions d'exploitation se composent :

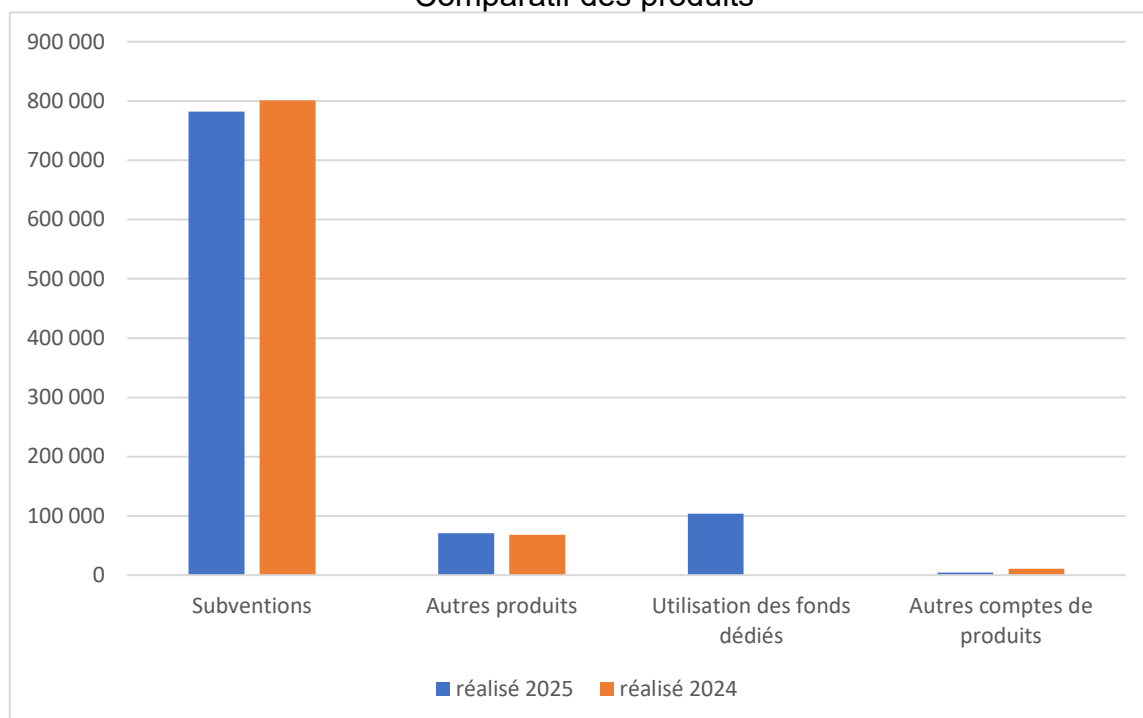
- subvention CHU : 757 243€ contre 787 387€ en 2024
- subvention aide alimentaire : 10 000€ et 0 en 2024
- subvention domiciliation : 15 000€ contre 13 447€ en 2024.

Une reprise sur les fonds dédiés a été effectuée pour 103 996€. Le montant est calculé à partir de la comptabilité analytique des hébergements.

Les autres produits comprennent les participations financières liées à l'hébergement d'urgence (10% des ressources au-dessus du RSA socle) pour 23 675€, les redevances liées à l'occupation des logements intermédiaires pour 36 828€ et des indemnités d'assurance pour 4 192€, des dons manuels pour 5 478€ et divers produits pour 516€.



## Comparatif des produits



## Charges

Les charges de l'exercice s'élèvent à 923 469€ contre 812 419€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 111 050€ correspondant à 13.7%.

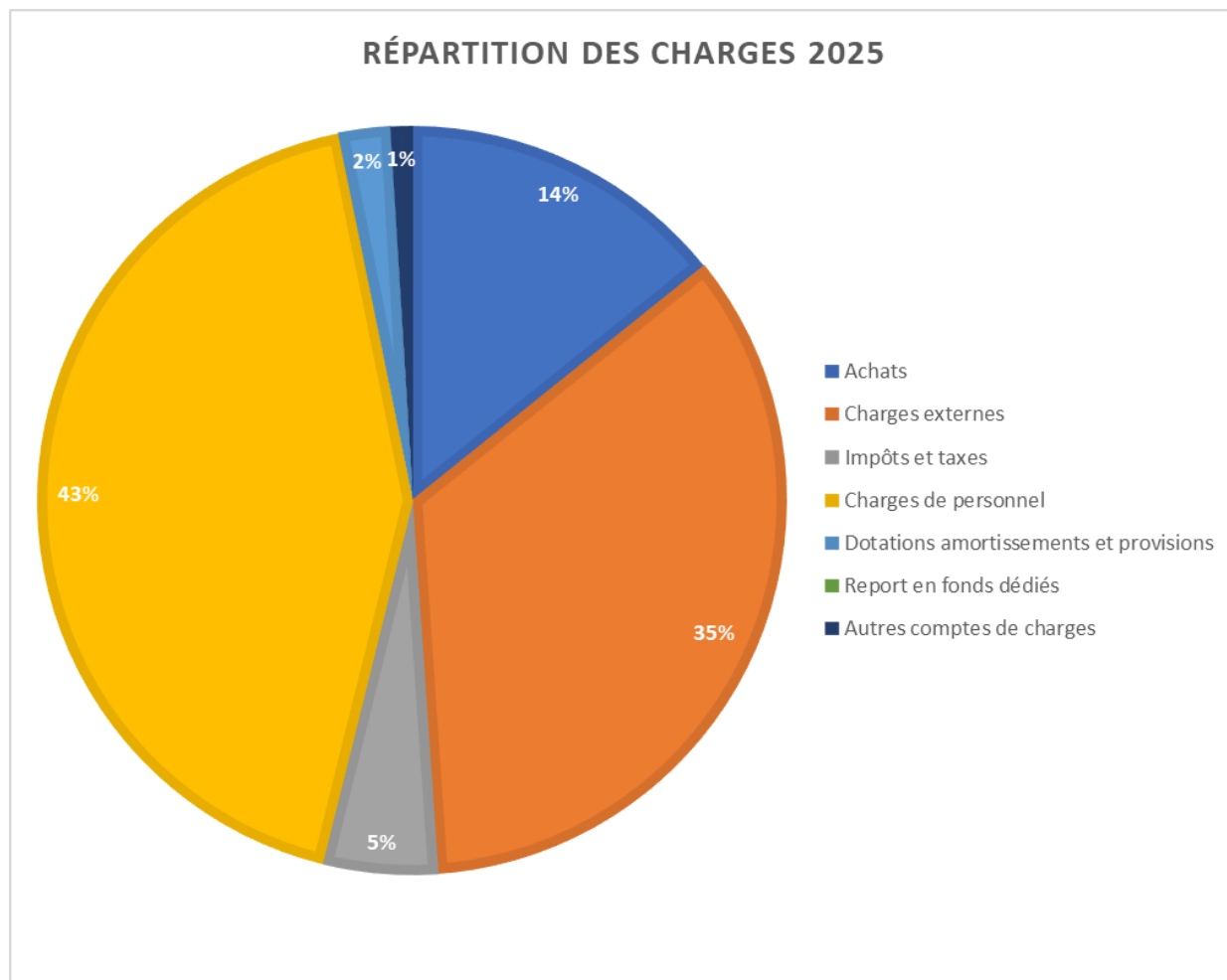
	2025	2024	variation
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>922 060</b>	<b>808 450</b>	<b>30%</b>
<b>Achats</b>	<b>131 406</b>	<b>121 029</b>	<b>9%</b>
<b>Services extérieurs</b>	<b>201 151</b>	<b>175 392</b>	<b>15%</b>
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>119 118</b>	<b>79 442</b>	<b>50%</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>45 684</b>	<b>5 272</b>	<b>766%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>396 909</b>	<b>293 879</b>	<b>35%</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>20 570</b>	<b>25 072</b>	<b>-18%</b>
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>0</b>	<b>100 171</b>	<b>-100%</b>
<b>Autres charges</b>	<b>7 222</b>	<b>8 192</b>	<b>-12%</b>
<b>Charges financières</b>	<b>1 239</b>	<b>1 176</b>	<b>5%</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>2 793</b>	
<b>IS</b>	<b>170</b>		
<b>Totaux</b>	<b>923 469</b>	<b>812 419</b>	<b>14%</b>

L'année a été marquée par l'embauche de nouveaux salariés, un remplacement important de petits équipements dans les hébergements, des travaux de réparation, et l'acquisition de la maison d'hébergement Foch en fin d'année => :

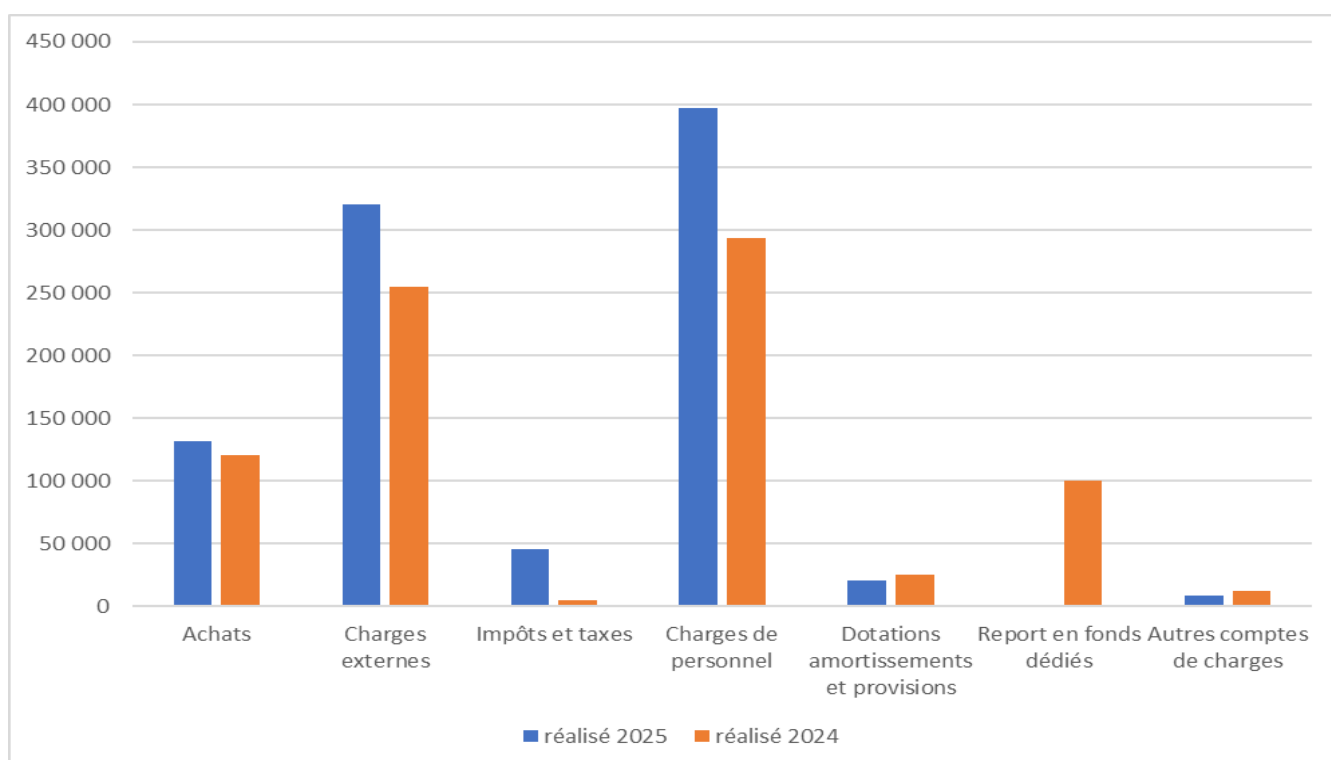
- augmentation des salaires et charges sociales : 88 242€
- augmentation des achats de petites fournitures : 14 558€
- augmentation du poste entretien réparation : 17 510€.
- frais liés à l'acquisition de la maison Foch (honoraires notaire, frais acte, frais de dossier) : 31 485€.

L'augmentation du poste impôts et taxes provient de la comptabilisation d'une facture non parvenue de 38 000€ concernant une éventuelle régularisation de plusieurs années des taxes foncières des 2 centres d'hébergement de l'Hautil.

## RÉPARTITION DES CHARGES 2025



## Comparatif des charges



## Résultat :

L'exercice 2025 se termine avec un résultat positif de 37 971€.

## Bilan :

Le montant du bilan de l'exercice est de 1 083 046€.

L'actif immobilisé net est de 399 068€ contre 66 945€ et l'actif circulant de 686 078€ contre 747 201€ en 2024.

	Bilan actif 2025	Bilan actif 2024
Actif immobilisé net	399 968	66 945
Créances	20 552	43 303
VMP	36 949	36 949
Disponibilités	616 383	658 635
Ch. constatées d'avance	9 194	8 314
<b>Total</b>	<b>1 083 046</b>	<b>814 146</b>

	Bilan passif 2025	Bilan passif 2024
Fonds propres	302 441	264 470
Fonds dédiés	286 417	390 413
Dettes	494 188	159 263
<b>Total</b>	<b>1 083 046</b>	<b>814 146</b>

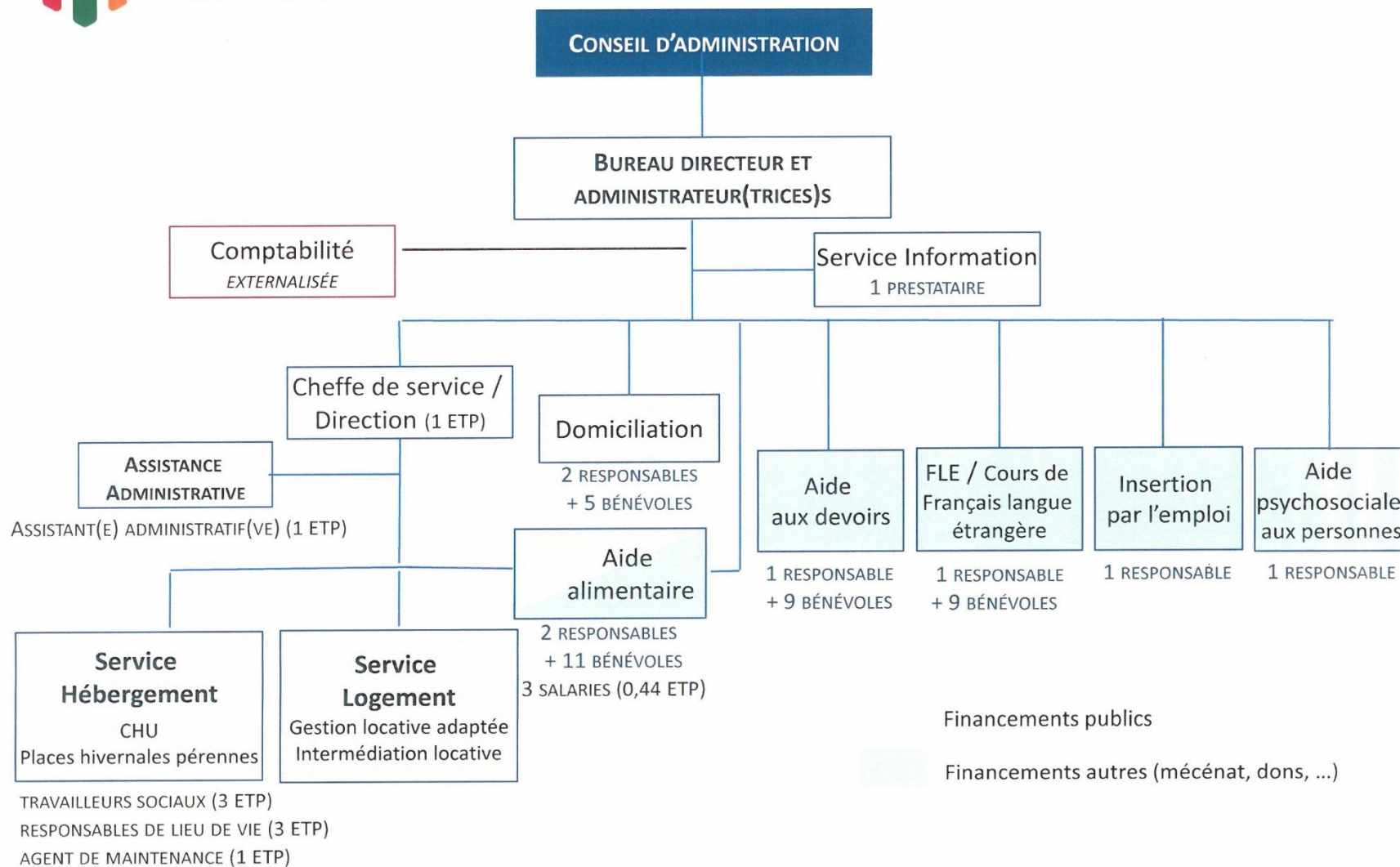
L'augmentation de l'actif immobilisé et des dettes correspond notamment à l'acquisition d'un hébergement de 330 000€ le 31 décembre avec recours à 100% à l'emprunt.

L'actif circulant est principalement composé de la trésorerie dont 523 997€ sont placés sur des comptes d'épargne. Le solde de la subvention de 262 601€ a été versé fin novembre.

L'augmentation des fonds propres correspond au résultat bénéficiaire de l'exercice pour un montant de 37 971€ contre 67 204€ en 2024.

Les dettes comprennent notamment les 2 emprunts pour un montant total dû de 324 333€, les dettes fournisseurs pour 79 883€ et les dettes sociales pour 51 686€.

Le compte « contentieux Ailes » est de 7 303€ contre 49 659€ en 2024 ; il devrait être soldé en 2026.



# Fonctionnement

L'équipe de professionnels :

Poste	Salarié	Ancienneté	ETP	Mouvements 2025
Cheffe de Service	CDS *	05/11/2021	1	
Assistant Administratif	AA *	17/02/2025	1	
Réfrent(e)s Socia(les)-ux	RS 1 *	09/07/2024	1	
	RS 2 *	04/11/2024	1	
	RS 3 *	02/12/2024	1	
Référent(e)s de Lieux de Vie	RLV 1	12/11/2024	0.80	30/06/2025 (retraite)
	RLV 2	21/02/2025	1	21/02/2025 (rupture PE)
	RLV 2 *	12/03/2025	1	
	RLV 3	01/07/2025	1	31/07/2025
	RLV 1 (intérim)	18/09/2025	1	10/10/2025
	RLV 1 (intérim) *	13/10/2025	1	
Agent de maintenance	AG MAINT (IAE Tilt services)	16/07/2024	0.80	11/04/2025
	AG MAINT (IAE Tilt services)	14/04/2025	1	22/06/2025
	AG MAINT *	23/06/2026	1	

\*Salariés présents au 31/12/2025

Une équipe pluridisciplinaire plus stable en 2025, nous avons fait appel à l'intérim pour pourvoir le poste RLV en recrutement en fin d'année.

⇒ L'équipe sociale de Cité-LPB travaillent sur 6 jours en rotation d'équipe intégrant un samedi travaillé (10h-17h) pour 1 salarié, ce salarié est également d'astreinte hebdomadaire.

Il n'y a aucun membre de l'équipe en présentiel le dimanche néanmoins le salarié d'astreinte peut être sollicité 24 h/24 pour toute urgence et/ou nécessité d'intervention auprès du public et/ou sur les bâtiments.

Chaque travailleur social travaille en soirée 1 jour par semaine jusqu'à 19h30 ce qui permet une présence dans les centres d'hébergement et auprès des hébergés sur le temps de préparation et prise des repas.

Comme pour le samedi, être présent sur des horaires décalés permet de rencontrer les hébergés qui sont absents en journée soit pour le travail, des démarches, des soins, des obligations, ... .

⇒ La charge de travail est répartie de manière égale sur les 3 référent(e)s socia(les)ux chargé(e)s de l'accompagnement social global, les références étant distribuées selon un mode de calcul qui intègre le suivi des enfants accueillis différent de celui des adultes.

Les référent(e)s de lieux de vie ont généralement 2 CHUs chacun(e) en pilotage.

La formation professionnelle est une des composantes qui permet d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer ses connaissances existantes. Le monde du travail évoluant constamment (législation, méthodes, procédures, ...) cela permet de rester à jour et d'éviter l'obsolescence des compétences.

Elle contribue aussi à renforcer la confiance en soi et à augmenter la motivation tout en donnant aux salariés un sentiment de progression.

**La formation professionnelle permet au salarié de progresser, de sécuriser son parcours et de s'adapter aux évolutions du monde du travail.**

Mi-octobre, nous avons accueilli une stagiaire en 2<sup>ème</sup> année Moniteur(trice) éducateur(trice) — DEME pour une durée de 595 heures à réaliser hors regroupement de formation théorique soit 17 semaines de 35 heures.

Depuis plusieurs années nous participons au « Forum Expérience Terrain » de l'ESSEC et accueillons 2 fois par an, 2 stagiaires pour un stage de 4 semaines à temps plein à chaque période. :

- 2 stagiaires accueillis à l'automne dans le cadre de l'Expérience terrain GE – Bac + 2
- 2 stagiaires accueillis au printemps dans le cadre de l'**Expérience terrain BBA – Cergy** pour des étudiants de 1<sup>ère</sup> année (Post BAC).

Ce partenariat est enrichissant pour les 2 parties car les jeunes découvrent de l'intérieur le monde de l'action solidaire et l'association profite de leur regard extérieur et neuf sur ses activités et procédures.

## HÉBERGEMENT

Le dispositif assure une mise à l'abri inconditionnelle de 72 personnes orientées par le SIAO 78 :

- 39 places femmes isolées
- 18 places hommes isolées
- 15 places familles

réparties comme suit :

- 4 CHUs femmes isolées et femmes avec enfants pour 54 places
- 2 CHUs hommes isolés pour 18 places

Les centres d'hébergement ne sont pas mixtes.

Le tableau ci-dessous explique la nomenclature des places d'hébergement en 2025 :

		<b>72 places CHU financées</b>
<i>Centre d'hébergement</i>	<i>Dispositif</i>	<i>Détail des places</i>
CHU1 / Pierrefitte – 7 places	URG HIV 2021_2022 URG HIV 2022_2023	4 places femme + 1 3 places femme + 2
CHU2 / Clos – 18 places	URG HIV 2020_2021	10 places femmes isolées 8 places femmes avec enfants
CH3 / Foch - 13 places	URG HIV 2021_2022 URG HIV 2022_2023	12 Femmes isolées 1 place femme isolée
CH4 / Hautil 1 – 11 places	URG HIV 2021_2022	11 Hommes isolés
CH5 / Sablons – 9 places	URG HIV 2021_2022	7 Hommes isolés
CH6 / Hautil 2 – 16 places	URG HIV 2022_2023	16 Femmes isolées

Des bureaux équipés de matériels informatiques sont disponibles pour le travail administratif et les entretiens dans les centres d'hébergement Clos, Hautil 1 et Foch.

Chaque centre d'hébergement dispose du wifi via un abonnement fibre optique, d'un téléviseur et d'un ordinateur connectés en libre-service dans le séjour.

La plupart des hébergé(e)s sont doté(e)s de smartphones mais beaucoup d'entre eux ne savent pas utiliser un ordinateur. L'équipe sociale aide les usagers et les oriente vers les services municipaux dédiés qui accompagnent à l'initiation de l'utilisation du matériel, d'internet et ainsi réduire la fracture numérique.

Pour les orientations sur les places disponibles, le SIAO 78 est notre unique interlocuteur.

Après la remise à disposition de la place auprès du SIAO 78, il a la charge d'orienter des candidatures.

Dès la réception de l'orientation, la personne est contactée et un rendez-vous pour un entretien de préadmission lui est proposé avec 2 professionnel(le)s de l'équipe socio-éducative (RS + RLV ) ce qui permet un regard croisé.

Une visite du lieu de vie et des espaces personnels permettent d'expliquer le fonctionnement du centre d'hébergement à la personne orientée et de s'entretenir avec elle sur ses difficultés éventuelles, mobilité, santé, lieu de travail, famille, réseau familial et/ou amical, ...) afin de déterminer si l'orientation est conforme au projet de la personne et que son accueil ne la met pas en difficultés personnellement et/ou respecte l'équilibre de peuplement.

Cité LPB est attentive au peuplement des centres d'hébergement car il est essentiel de maintenir une bonne cohésion du groupe et de la solidarité entre les hébergé(e)s et ne pas mettre en danger le collectif.

Dans le cadre de la mise à l'abri, les personnes peuvent être accueillies immédiatement, un kit d'arrivée individuel leur est remis contenant vaisselle, couverts et casseroles, draps et couette, serviettes et gants, brosse à dent et dentifrice, gel douche, ... et le contrat de séjour est signé.

Un espace privatif composé de lit + armoire, chevet et chaise est mis à la disposition de l'utilisateur ainsi qu'un espace de rangement personnel dans la cuisine + espace réfrigéré + espace congélation.

Il est possible de donner un colis alimentaire en urgence si la personne n'a pas de denrées alimentaires.

La solidarité du lieu de vie opère aussi et les autres hébergés vont permettre un bon accueil.

Afin d'associer les hébergés à la vie collective et au fonctionnement des centres d'hébergement, des conseils de vie sociale (CVS) sont organisés toutes les 8 à 10 semaines dans chaque CHU. Ces rencontres permettent aux professionnels et aux hébergés d'échanger sur les droits et devoirs de chacun et de recueillir les idées et doléances des personnes.

Dans le cadre de l'activité d'hébergement d'urgence, l'association a une obligation d'aide alimentaire envers ses hébergés. Cette aide est attribuée selon un barème de ressources des bénéficiaires : frais + sec, sec uniquement ou pas de droit à l'aide alimentaire.

Les produits d'hygiène personnelle sont aussi distribués lors de la distribution alimentaire.

Les hébergés de Cité LPB sont domiciliés de fait. Ils reçoivent leur courrier au siège de l'association sise 41 rue des Cayennes à Conflans Sainte Honorine et soit ils viennent le retirer au service domiciliation les jours d'ouverture soit les travailleurs sociaux leur remettent lors des rendez-vous et/ou passages dans les CHUs.

Les partenaires territoriaux (SIAO 78, GIP Fluidité, DDETS, OFII, ADOMA, le SAS, les CCAS, ....) sont des acteurs importants avec lesquelles l'équipe socio-éducative travaille en permanence pour aboutir à la réussite des projets des hébergé(e)s.

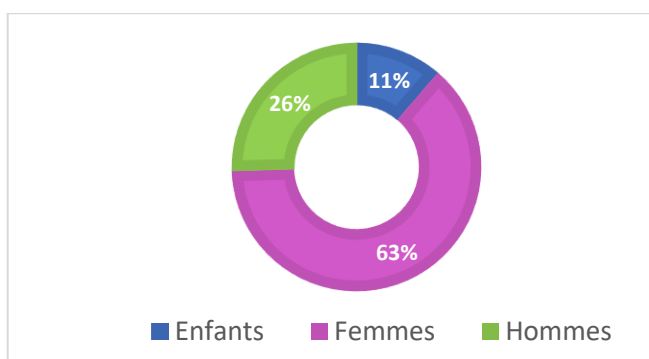
Pour les personnes disposant de ressources et ayant une situation administrative à jour sur le territoire français, le logement intermédiaire (Solibail, résidence sociale, ...), est souvent sollicité pour apporter une réponse de relogement pour nos usagers.

### Activité :

- **106 personnes accueillies**
- **26 280 nuitées réalisées**
- **Taux d'occupation : 98,37 %**
- **31 ménages entrés / 31 ménages sortis**
- **12 entretiens de préadmission pour des orientations du SIAO 78 qui n'ont pas abouties favorablement**

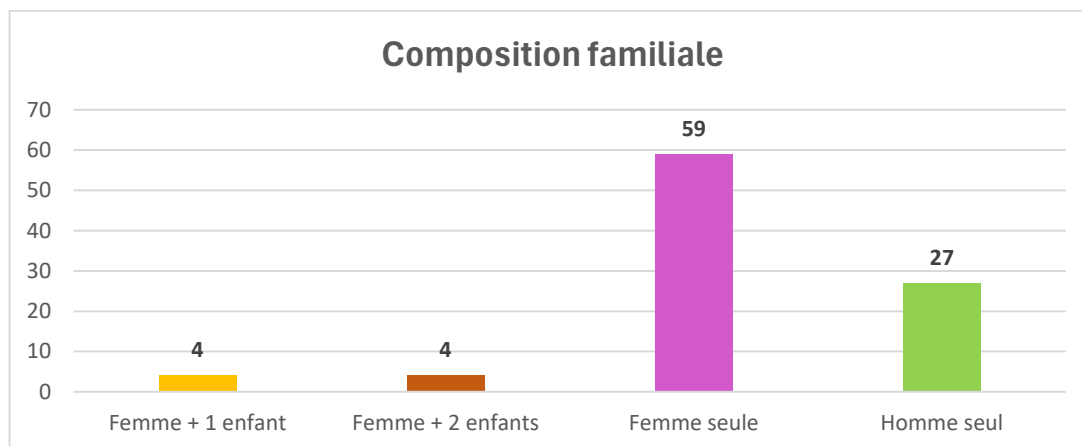
### Profil du public :

- ✓ 94 ménages ont été accueillies en 2025 représentant 106 personnes (67 femmes, 27 hommes et 12 enfants)



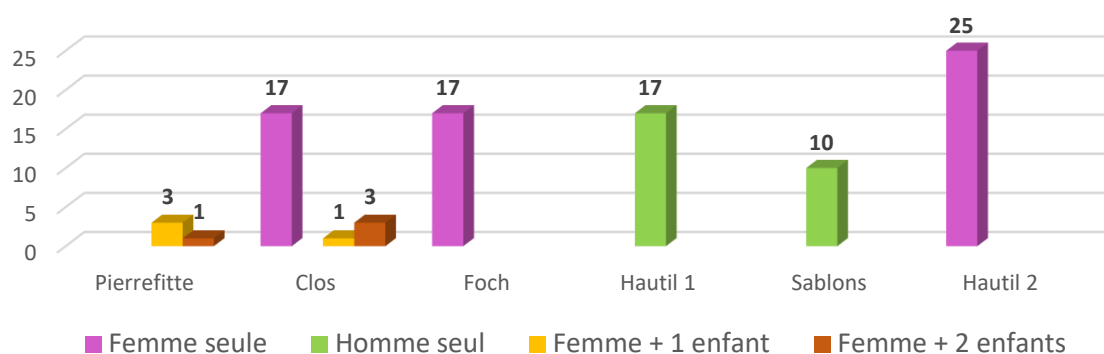
Sur les 106 personnes accueillies en 2025, 94 sont des adultes : 63.21 % de femmes (67) et 25.47 % d'hommes (27)

Les enfants (12) représentent 11.32% des personnes accueillies.

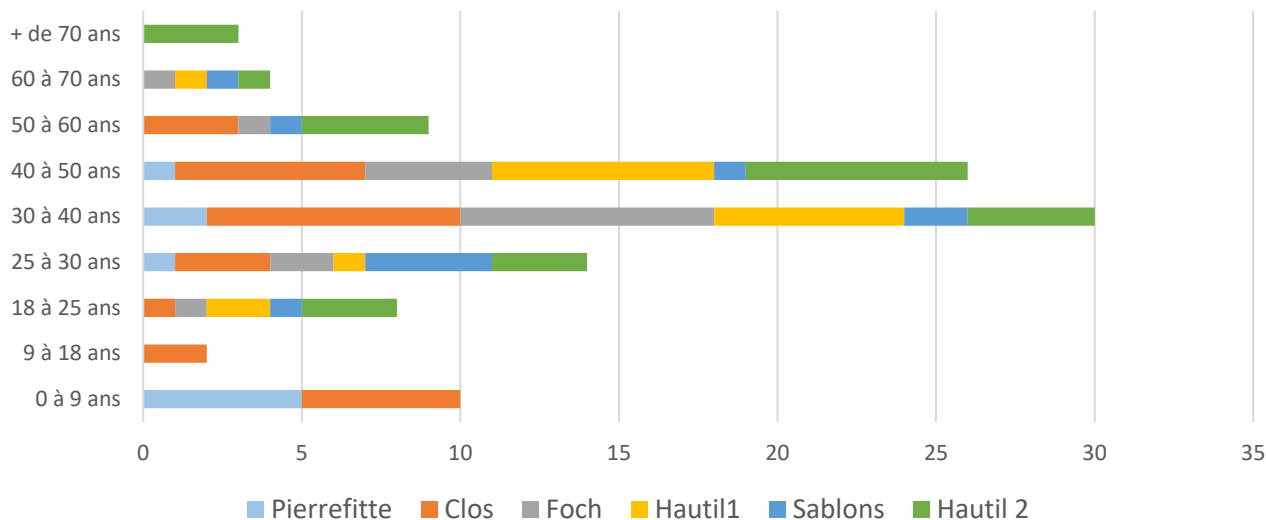


Les familles représentent 8.51 % (8 femmes avec enfants qui vivent dans les centres d'hébergement Pierrefitte et Clos) en légère baisse par rapport à 2024 (10.98 %) en raison de + de stabilité de résidence.

## Population dans les centres d'hébergement



## Tranches d'âge



Sur les 106 personnes hébergées par Cité-LPB en 2025, les deux tranches d'âge les plus représentées sont celles des 30/40 ans (28.30 %) et celle des 40/50 ans (24.53 %).

Les accueils en 2025 ont majoritairement concerné les 30/40 ans avec 12 nouveaux hébergés en 2025 et 4 pour les 30/40 ans et 50/60 ans.

L'âge moyen de la population des CHUs est de 36 ans et 4 mois.

Le public jeunes adultes (18/25 ans) a encore baissé (7.55 % contre 10.31 % en 2024). Ils vieillissent durant leur séjour en CHU et il n'y a eu qu'un seul accueil jeune adulte en 2025.

Les familles avec enfants représentent 8.51 % des personnes accueillies. Un travail de proximité avec la PMI est primordial pour les enfants de – de 3 ans et pour travailler le rôle éducatif des mamans souvent mis à mal par l'urgence de leur situation.

Pour les enfants scolarisés, les liens avec le CCAS d'Andrésy et les enseignants des groupes scolaires sont essentiels notamment pour les ménages sans ressources.

1 femme âgée de + de 70 ans vit depuis 3 ans dans un de nos CHUs. Sa situation de santé se dégrade et nécessiterait une prise en charge spécifique en centre adapté ou en EHPAD. Malgré une réorientation travaillée avec le SIAO 78, cette personne ne voit pas sa situation évoluer principalement en raison de sa situation administrative.

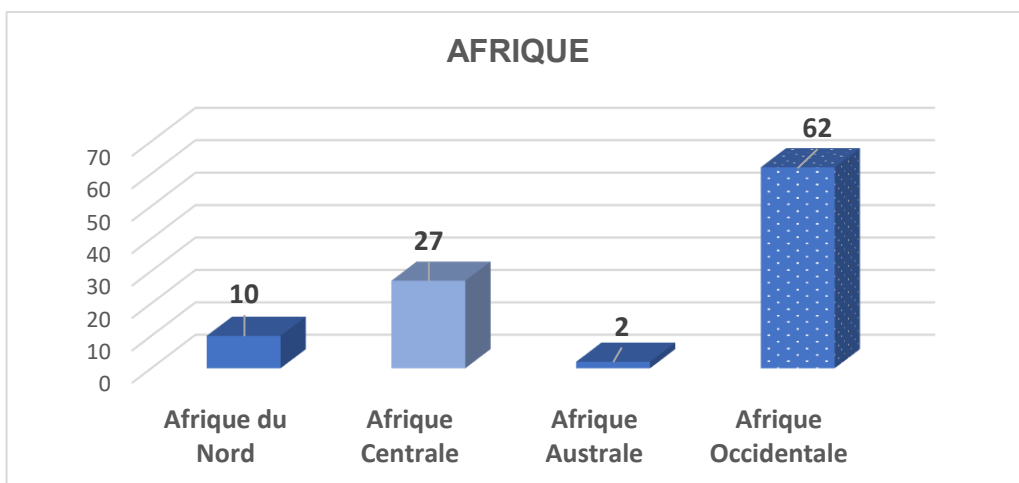
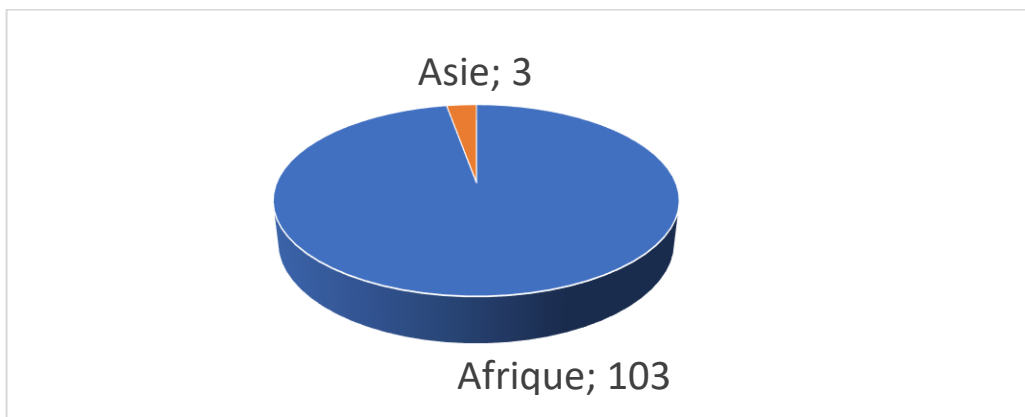
Une orientation de prise en charge psychiatrique est proposée aux hébergés qui le souhaitent et/ou le nécessitent avec les partenaires territoriaux (mesure 9 de l'ARS, la croix rouge française et l'EMPP).

Certains hébergés peuvent être déjà engagés dans un suivi spécifique psychologique et/ou psychiatrique à leur accueil ou le démarrer en fonction de l'évaluation de leur situation durant l'accompagnement social global, notamment quand les hébergés ont vécu des psycho-traumas dans leur parcours de vie.

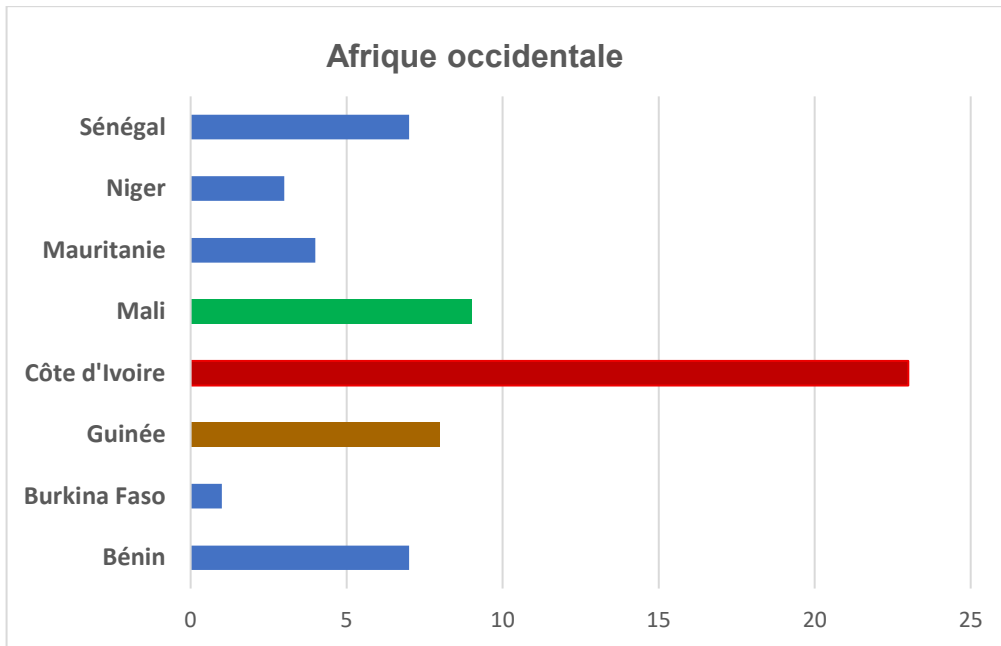
Une bénévole psychothérapeute soutient l'équipe et peut recevoir en consultation privée ou en groupe les personnes accueillies ou les usagers des activités de l'association.

## Origine

97.17% des hébergés de Cité LPB sont originaires d'Afrique (103 personnes)



L'Afrique occidentale est la plus représentée (**60,19 %**) suivie par l'Afrique centrale (**26.21 %**)

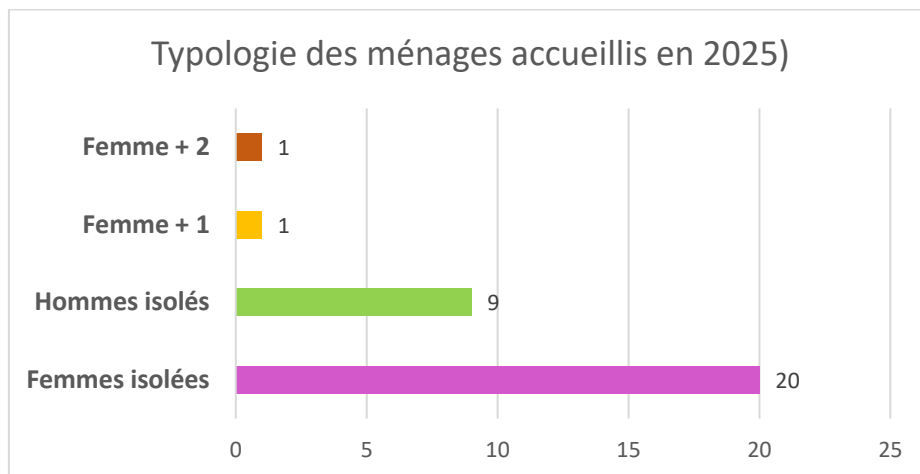


Sur les 62 personnes originaires d'Afrique occidentale, la plus forte proportion est la population d'origine ivoirienne (**37.10 %**) suivie par Maliens (**14.52 %**) puis par les Ghanéens (**12.90 %**)

## Parcours :

### Temps de présences pour les 94 ménages sur les 72 places en 2025 :

Nous avons pu observer un turnover de 32.97 % en 2025 correspondant au départ de 31 ménages.

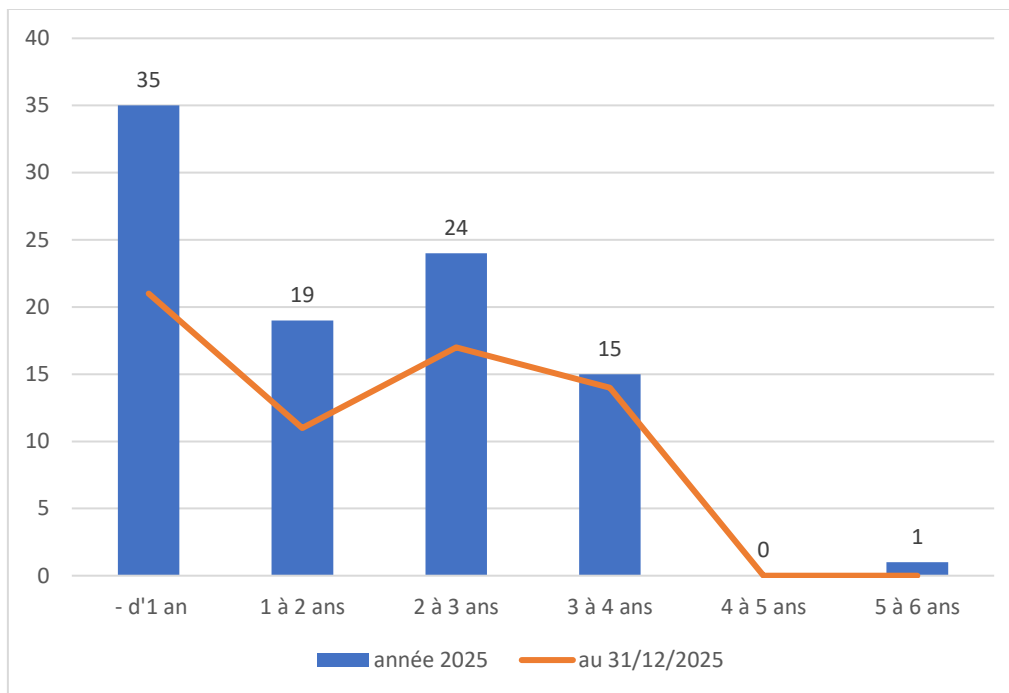


Sur les 31 nouveaux ménages accueillis en 2025 (34 personnes), 9 sorties ont eu lieu au cours des 6 premiers mois de présence à l'initiative des usagers (3 hommes isolés et 6 femmes isolées).

Le turn over sur les places hommes isolés cette année a diminué considérablement et est au nombre de 9 contre 21 en 2024. Pour les femmes isolées, c'est en légère diminution par rapport à 2024 (-3).

2 studios familles ont vus se renouveler leur peuplement (5 places pour 1 femme +1 et 1 femme + 2)

## Temps de présence

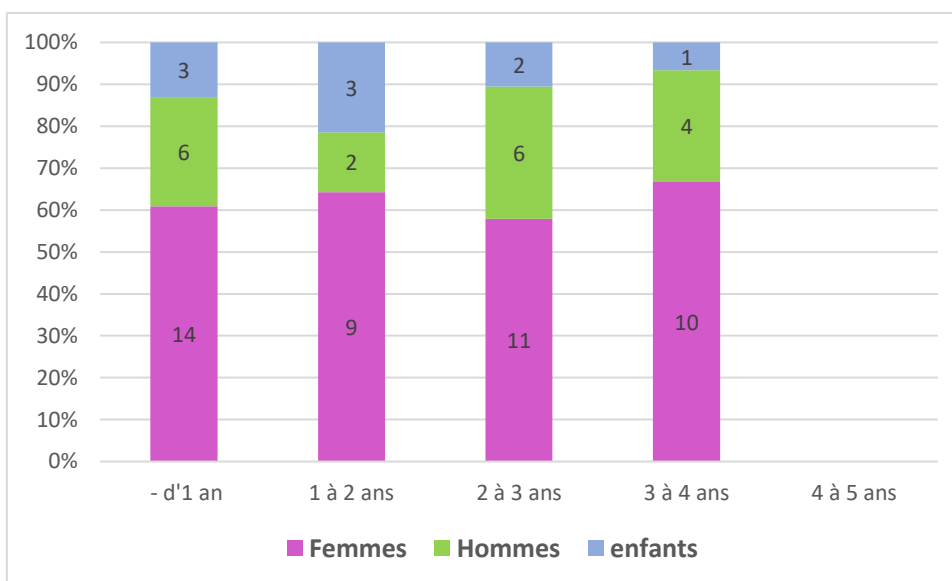


Le temps d'occupation des places de – d'1 an est surreprésenté sur l'année (35) mais le seuil est considérablement diminué à la fin de d'année (26).

On constate une baisse d'occupation sur toutes les périodes sauf la période d'occupation de 3 à 4 ans qui reste quasi stable. Ces places sont occupées par des personnes étrangères en situation irrégulière donc en droits incomplets pour lesquelles la situation administrative ne permet pas d'obtenir un titre de séjour légal en France.

Cité LPB a effectué 7 transferts en interne en 2025, principalement justifié par des problèmes de santé ou de mobilité.

## Typologie des occupants // temps de présence au 31/12/2025

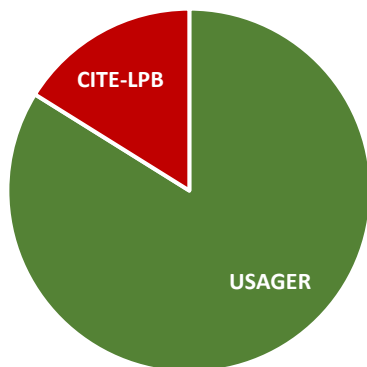


Sur les 34 personnes accueillies en 2025, 25 occupent toujours leurs places au 31/12/2025.

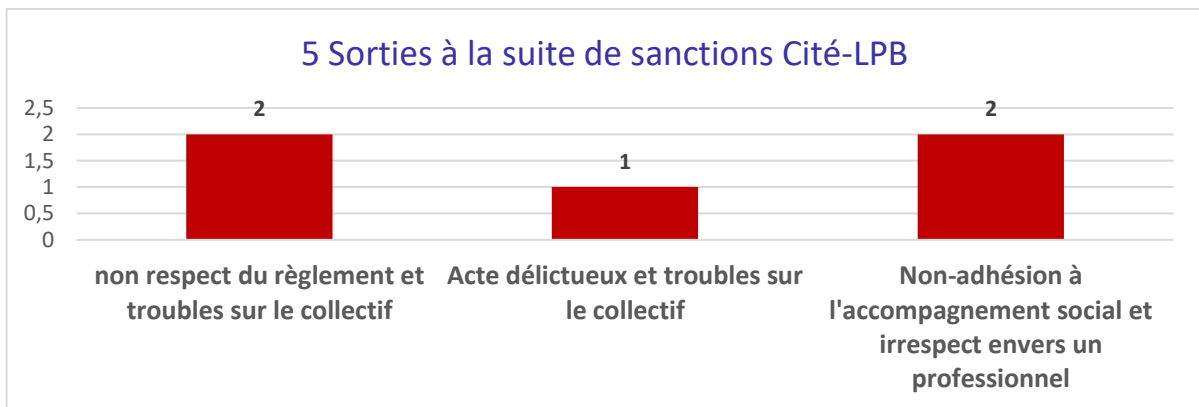
## Sorties :

31 sorties sur les 6 centres d'hébergement,

### Origine de la décision de sortie



- 5 à l'initiative de la structure
- 26 à l'initiative des usagers
  - 15 départs volontaires
  - 4 sorties en raison de situation de santé
  - 5 congés pour non-occupation de places
  - 1 réorientation ASE – accueil famille d'accueil
  - 1 non-présentation le jour de l'accueil

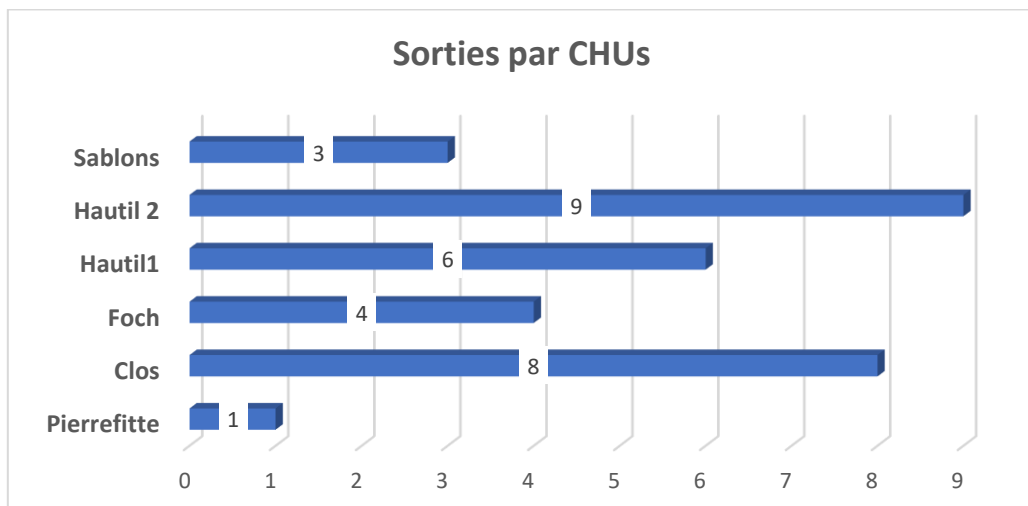


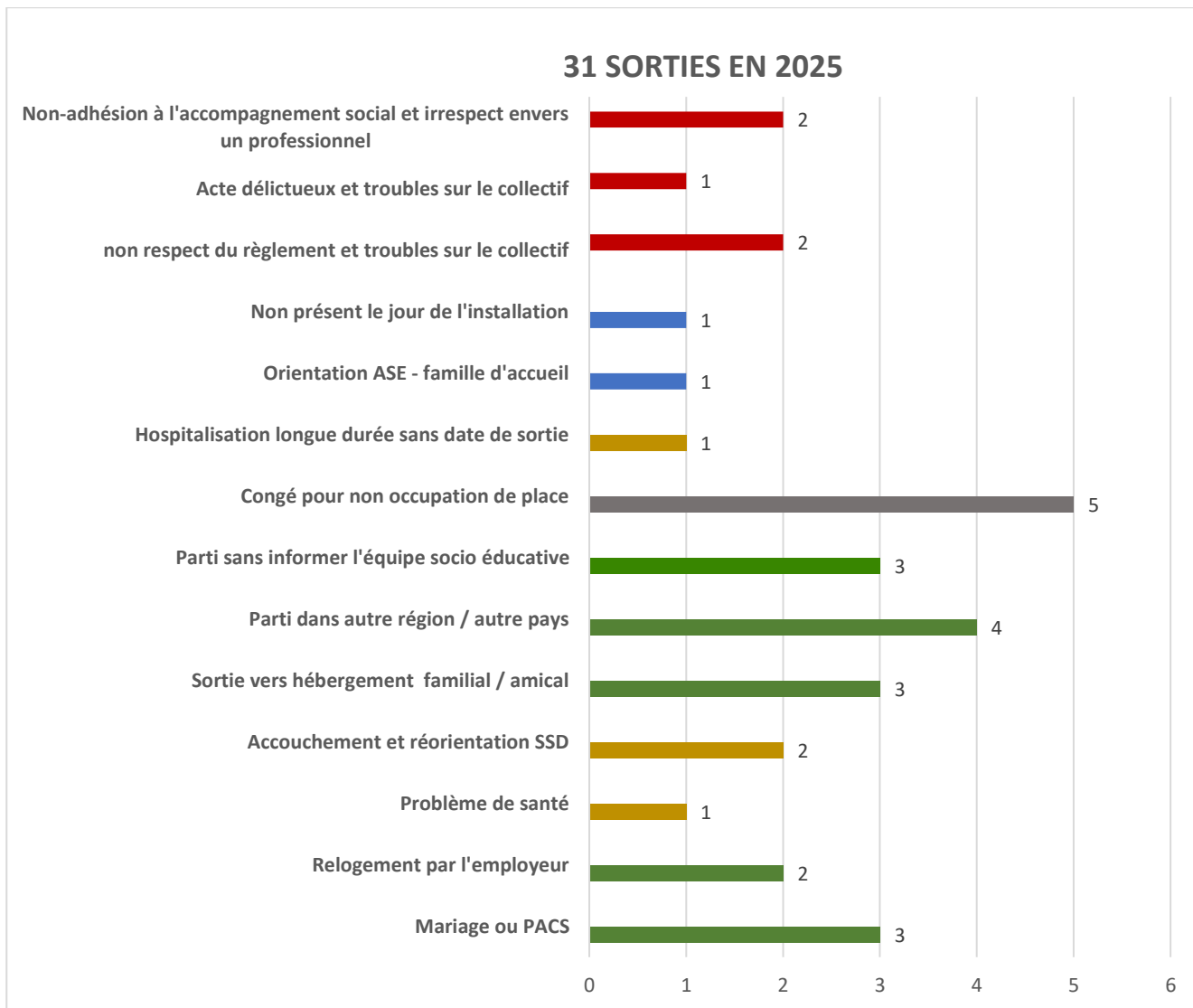
5 ménages ont été sanctionnés par une fin de prise en charge pour les motifs suivant (Cf. graphique ci-dessus).

Ce chiffre est en diminution constante chaque année, 5 en 2025, 9 en 2024 et 15 en 2023.

Cela s'explique par :

- Une présence accrue des professionnels de l'équipe socio-éducative dans les Chus.
- Les accueillis respectent davantage leurs obligations et les règles de fonctionnement même si certains d'entre eux ne se saisissent toujours pas de l'opportunité que leur offre l'obtention d'une place en hébergement d'urgence + un accompagnement social global et/ou mettent en danger leur mise à l'abri par des comportements inadaptés.





- 26 sorties à l'initiative des usagers : **+ 116.67 %** - en forte augmentation par rapport à 2024 (12)

Cependant aucune sortie positive en logement intermédiaire ou logement autonome malgré les démarches de réorientation menées par les travailleurs sociaux

Nous pouvons noter que 15 personnes ont quitté nos structures de manière volontaire

2 personnes ont pu être relogées par leurs employeurs et 4 départs en hébergement familial / amical (33.33 %) et 2 sorties pour mariage

La stabilité des 3 postes de référents sociaux a permis de rassurer les hébergées dans le lien créé dans le cadre de l'accompagnement social global. Ils se sentent plus en confiance pour échanger sur leur projet de vie et étudier d'éventuelles opportunités qui permettent une sortie autre que le relogement.

Une personne était en cours d'étude en commission bailleur fin 2025 après plusieurs propositions sans attribution,

Malgré des situations qui évoluent positivement mais doucement, beaucoup hébergés à droit incomplet n'arrivent pas à mettre en œuvre leurs projets notamment en termes de relogement et d'insertion professionnelle.

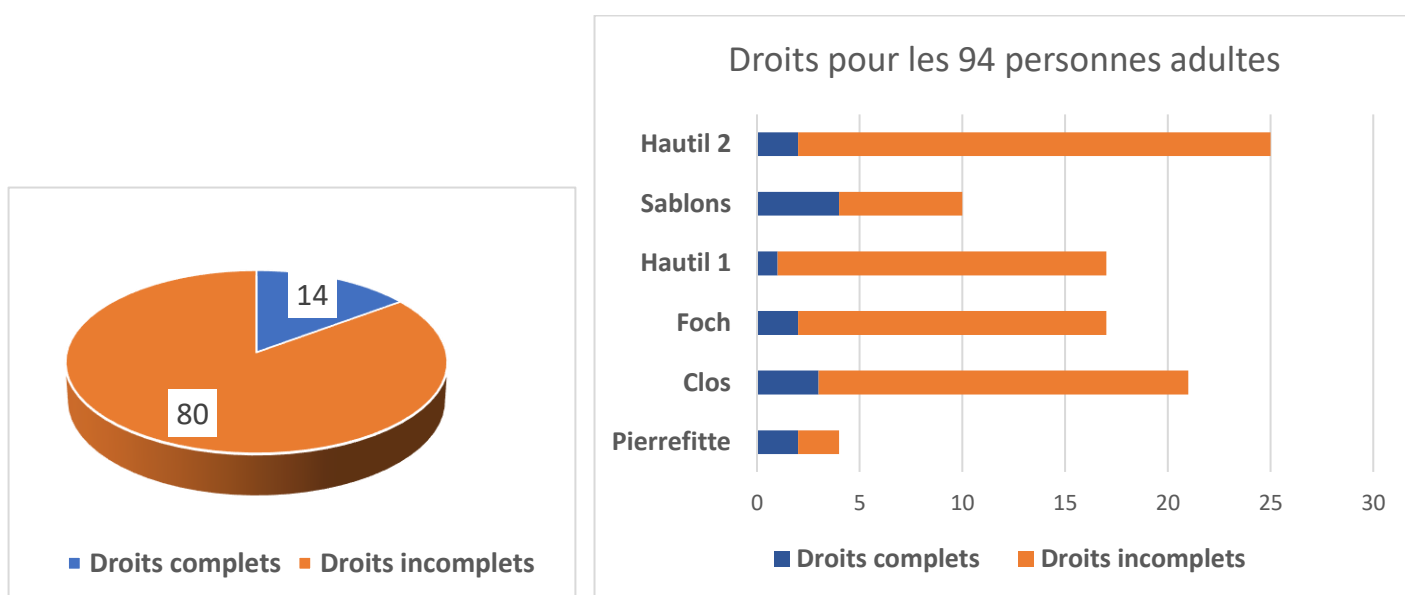
**Le CHU joue un rôle clé d'accroche sociale, malgré un cadre d'urgence.**

## La complexité administrative, frein à l'accès aux droits pour les étrangers

L'accès au séjour, à l'emploi, aux droits, à l'intégration étant un vrai parcours du combattant, il devient un paramètre essentiel à prendre en compte pour le temps de présence.

En effet, nous constatons que 72.29 % des personnes accueillies ont des droits incomplets (45 femmes – 76.67 % et 14 hommes – 23.33 %) ; Ces personnes ne pouvant pas s'insérer ou très rarement, sont bloquées et doivent se maintenir dans l'hébergement d'urgence le temps que leur situation évolue administrativement ce qui souvent prend plusieurs années voire n'aboutit pas favorablement.

Les personnes étrangères en situation administrative précaire sont confrontées également à de nombreuses situations de blocages ce qui impacte le temps de présence dans les CHUs.



Les personnes adultes disposant de droits complets, au nombre de 14 (sur 106 personnes) soit 14.89 % de la population de nos CHUs ; représente une faible proportion d'utilisateurs qui peuvent prétendre à une sortie positive en les réorientant vers le logement de droit commun ou le logement intermédiaire dans certains cas.

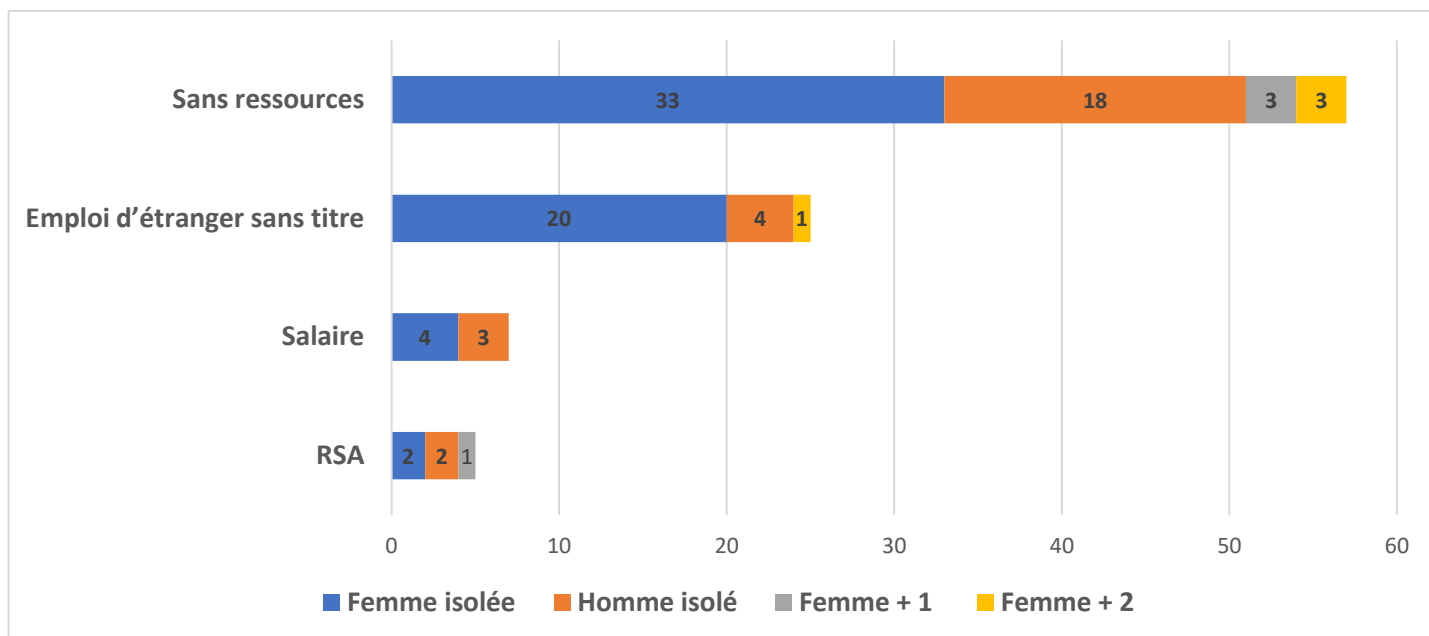
Les autres personnes adultes disposant de droits incomplets, au nombre de 80 (sur 1036 personnes) soit 85.10 % des hébergés présents dans nos CHUS, doivent poursuivre leurs démarches de demande d'asile ou d'appel et/ou attendre qu'ils puissent faire valoir le nombre d'années requis pour demander leur régularisation. C'est un public très précarisé, avec une augmentation des situations complexes.

En 2025, 4 ménages à droits complets ont quitté nos CHUs :

- 1 femme et sa fille sont parties vivre dans la famille à la suite d'un refus d'orientation en Solibail, Madame venait d'accoucher d'un bébé et accueillait dans le même temps sa famille venant du pays (son mari et ses 3 premiers enfants).
- 1 femme + 2 enfants mineurs ; Madame n'a pas été honnête sur sa situation, elle travaillait et habitait chez sa sœur dans une autre ville du 78. Elle a été prise en défaut et a dû quitter le CHU.
- 1 homme présentant une situation de santé très problématique a été hospitalisé en urgence pour intervention chirurgicale lourde nécessitant des soins sur une période non définie. La place a été remise à disposition du SIAO78.
- 1 femme a été relogée en colocation par son employeur.

Le relogement de droit commun est beaucoup travaillé notamment dans le cadre de la labellisation SYPLO mais n'aboutit pas à des résultats probants pour notre public en droits complets car la situation administrative reste fragile et souvent aléatoire quant au renouvellement du droit de résidence sur le sol français.

## Ressources :



Les personnes sans ressources sont majoritaires et représentent 57 personnes sur 94 soit 60.64 % de nos hébergés.

Ce sont des personnes à droits incomplets qui, pour beaucoup d'entre elles, nécessitent un accompagnement spécifique lié à leur situation administrative. Le frein de la langue est souvent associé dans un contexte comme le travail ou la vie quotidienne.

Elles peuvent néanmoins recevoir un peu d'argent pour leurs besoins personnels par des amis, des connaissances ou de la famille. Parfois aussi, elles trouvent des petits boulots payés à la journée.

On retrouve ici les familles monoparentales qui ont des enfants en bas âge, non scolarisés, pour lesquelles leurs obligations éducatives ne permettent pas une insertion par l'emploi.

Les hébergés qui se trouvent dans la catégorie « emploi d'étranger sans titre » représentent 25 personnes sur 94 soit 26.60 % qui ont réussi à trouver un emploi relativement stable, souvent à temps partiel, leur rapportant des ressources mensuelles. On peut voir que les femmes isolées sont surreprésentées (80 %), 1 femme +2 a réussi à trouver un emploi à temps partiel car ses enfants sont scolarisés.

S'ils obtiennent un justificatif de salaire, cela leur permettra de faire valoir leur droit au séjour, soit pour métier en tension, soit pour le temps de présence sur le sol nécessaire à la procédure.

Les hébergés qui ont des revenus fixes soit par un travail stable, continu et prévisible ou par les transferts sociaux représentent une faible proportion de la population des Chus (12.77 %).

Un quasi-équilibre pour les hommes isolés et les femmes isolées avec 1 femme +1.

## Travaux et entretien :

Les professionnel(le)s de l'équipe surveillent en permanence les maisons et les appartements pour mettre à disposition des hébergés un cadre de vie entretenu et sain.

Les bâtiments, le mobilier demandent de nombreux travaux de rénovation et d'entretien tout au long de l'année.

L'électroménager doit être changé régulièrement car il s'use très vite en raison d'une importante utilisation.

Beaucoup de contrats d'entretien annuels permettent de garantir la sécurité des locaux et le bon fonctionnement des matériels dans les CHUs.

Cité LPB est attentive à réaliser le traitement des nuisibles et des insectes au siège comme dans tous les lieux d'habitation.

Les conditions de vie sont une préoccupation permanente pour permettre un bien-être aux usagers.

Le souhait de Cité LPB est de proposer un bon accueil aux personnes orientées dans nos centres d'hébergement et de bonnes conditions dans des lieux de vies sécurisés et salubres.

De gros travaux ont été engagés durant l'année 2025 :

- Des travaux d'élagage et de nettoyage de haies ou de jardin sur plusieurs sites
- Des travaux de plomberie et d'électricité
- Une fosse septique sous dimensionnée et un bac à graisse non adapté au nombre de personnes vivant dans le CHU « Le clos » nécessitent des travaux de pompage tous les trimestres. Nous rencontrons les problèmes suivants :
  - 🚰 **Saturation rapide** → débordements, mauvaises odeurs
  - 🚰 **Dysfonctionnements** → refoulement dans les toilettes ou les canalisations
  - 🦠 **Risques sanitaires** pour les occupants et le voisinage

Le propriétaire, l'EPFIF et leur gestionnaire ADVENIS, ont été informés de ces problèmes.

Comme les travaux de raccordement aux eaux usées ont été réalisés par GPSEO et que la buse de raccordement a été installée devant le portail, nous attendons que l'EPFIF, réalise le raccordement, des devis ont déjà été réalisés mais pas l'opération n'avait pas encore eu lieu en fin d'année.

- Il a été nécessaire de changer la chaudière à fioul du CHU « Hautil 2 ». Nous en avons profité pour installer un ballon d'eau chaude électrique fonctionnant sur les 2 énergies aux fins de gérer au mieux les consommations annuelles.
- Des travaux de peinture ont été nécessaires pour redonner un coup de propre dans les pièces de vie collective des maisons. Les hébergés apprécient qu'on leur propose de redécorer leur intérieur.
- Beaucoup de chambres ont également été repeintes dans le cadre d'atelier, les hébergés étaient mobilisés et ont pris plaisir à partager cette activité qui a permis d'assainir les pièces et d'amener de la clarté supplémentaire.

Cité LPB gère chaque année le réassort des matériels nécessaires à la vie individuelle et collective des hébergés.

Les locaux du siège sont également une source de dépenses importantes car plusieurs contrats de maintenance et d'entretien sont liés à son fonctionnement (sécurité des locaux, climatisation des bureaux, entretien des extérieurs, la vidéo surveillance, ...).

## Animation / Activités :

L'animation des lieux de vie est principalement conduite par les référentes de lieux de vie (RLV).

L'équipe socio-éducative a proposé des activités sur des temps forts tout au long de l'année :

- Galette des rois
- Anniversaires
- Barbecue
- Entretien des extérieurs des CHUs
- Citizen days L'Oréal en juin 2025 à Clos (jardinage) et à Hautil 1 (écoconstruction d'un salon de jardin en palette)
- Été : Journées à la mer, au parc de loisirs, bases de loisirs 95 et 78, ...
- Repas partagés
- Collectes BAPIF (mai et novembre)
- Fête de fin d'année de l'association
- ...

Des activités ont été proposées aux hébergés :

- Bien-être (marche, balade en forêt, piscine, ...)
- Ateliers cuisine
- Fabrication de bijoux en perles
- Peinture ou dessin (fresque)
- Estime de soi (soins esthétiques visage et ongles, ...)
- Couture, tricot
- Jeux de société
- Jeux d'extérieur (football, pétanque, ...)
- Visites culturelles (musées, châteaux, ...)
- ...

Afin de proposer des activités aux personnes hébergées, nous avons travaillé avec les associations suivantes :

- Les Colibris d'Andrésy pour les cours de vélo dispensés par leur antenne du vélo école,
- Le Club Historique d'Andrésy pour une promenade découverte du patrimoine de la commune d'Andrésy où se trouve 5 de nos 6 CHUs
- La ressourcerie La Félicité à Andrésy où les hébergés ont pu profiter de tarifs ultra privilégiés lors d'une opération spéciale.
- Nous avons renouvelé l'opération Citizen Day avec la participation des salariés de l'entreprise l'Oréal.

Les référents sociaux et les bénévoles sont amenés à intervenir auprès des hébergés ponctuellement pour :

- L'accompagnements des personnes pour des rendez-vous
- Des informations collectives
- Des sorties culturelles
- Atelier peinture : création d'une fresque

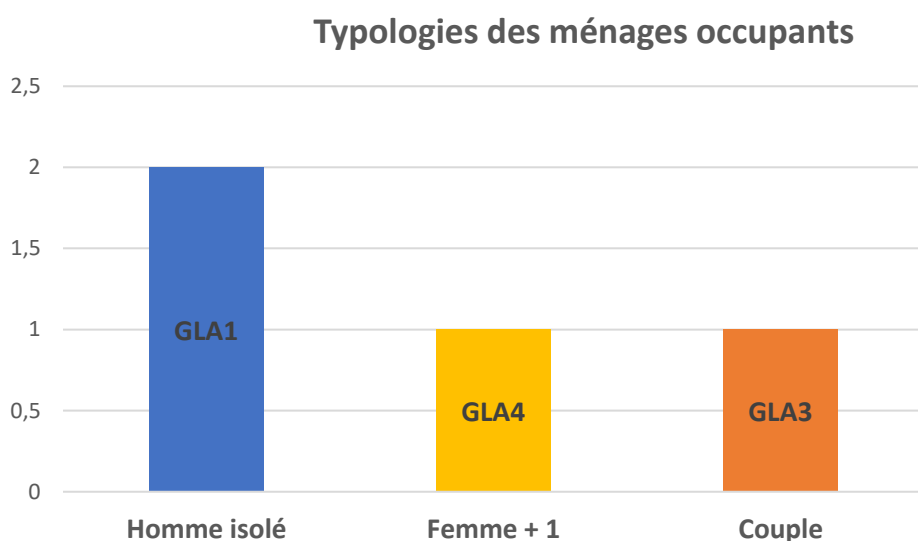
# GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

## Activité Gestion Locative Adaptée (GLA)

Cité-LPB a géré 3 appartements mis à disposition par des propriétaires privés dans le cadre de baux associatifs permettant la sous-location en logement intermédiaire pour des ménages sortant d'hébergement qui ont encore besoin de soutien et d'accompagnement en intégrant un logement.

- 2 F3 à Conflans Sainte Honorine - 78
- 1 F2 à Cergy - 95

Les occupants de ces logements restent en lien avec notre équipe socio-éducative et sont soutenus dans leurs démarches notamment pour être reloger dans un logement de droit commun.



Le taux d'occupation a été variable en fonction du logement.

Pour le **GLA 1** – F 3 à Conflans Sainte Honorine – 78 - deux hommes ont occupé le logement en cohabitation durant une partie de l'année. :

- Le premier occupant présent depuis le 25/05/2023 est sorti le 24/05/2025 pour être relogé en logement autonome après l'arrivée de sa famille du pays (femme + 3 enfants) faisant suite à une demande de regroupement familial. Taux d'occupation : 39 %
- Le second occupant présent depuis le 28/05/2024 est sorti le 15/10/2025 pour intégrer une place d'hébergement à sa demande. Taux d'occupation : 79 %

Le logement nécessitait des travaux de remise en état (nombreuses traces d'humidité à nettoyer et peinture à refaire dans chaque pièce + un réaménagement des éléments de cuisine et du mobilier plus globalement.

Un homme hébergé dans un CHU de Cité LPB devait emménager en juin 2025 mais sa situation administrative n'a pas permis cette installation. Monsieur a perdu son travail en raison d'un non-renouvellement de son titre de séjour par la Préfecture dans les temps impartis ce qui a conduit à annuler la décision d'attribution de cette cohabitation.

En novembre 2025, pendant les travaux, nous avons dû déclarer un sinistre de dégâts des eaux auprès de notre assurance. Une fuite d'eau dans la salle d'eau a imbibé tous les murs adjacents de la douche ce qui a rendu impossible la vie dans l'appartement.

Au 31/12/2025, l'assurance n'avait pas encore mandaté d'expert pour ce sinistre.

Le **GLA 3** – Ce F2 à Cergy – 95 - est occupé depuis 2018 par un couple de tibétains qui ont intégré ce logement intermédiaire après un passage en centre d'hébergement. Taux d'occupation : 100 %

Malgré une demande de logement sociale renouvelée depuis plusieurs années, la situation de ce couple ne permet pas encore d'aller vers le logement de droit commun.

Monsieur et Madame ne sont pas suffisamment autonomes. Ils ne maîtrisent pas la langue française et nécessitent beaucoup de soutien dans les démarches administratives. Madame avait de gros souci de santé qui se sont stabilisés en fin d'année. Une orientation vers notre activité FLE leur a été imposée pour pouvoir améliorer leur insertion sociale.

Le **GLA 4** – ce F3 à Conflans Sainte Honorine – 78 - est occupé depuis février 2022 par une femme et son fils jeune majeur. Ils sont autonomes et ont des ressources liées à l'emploi de chacun qui leur permettent d'assumer leurs charges locatives. Taux d'occupation : 100 %

Cet appartement est géré dans un contexte particulier depuis juin 2024, un congé pour reprise du logement par la propriétaire a été adressé à l'association. Il n'a pas été possible de libérer le logement fin 2024 comme demandé car le ménage n'a pas reçu de proposition de logement adaptée malgré toutes les démarches entreprises.

Aucune procédure d'expulsion n'a été instruite par la propriétaire grâce à un compte locatif à jour auprès de l'agence immobilière en charge de la gestion et d'un dialogue constant entre partenaires tout au long de l'année 2025.

Le service logement de la Préfecture pour les DLS, la DALO et les ACD, le SIAO 78 pour le « SYPLO » et les plateformes supports de relogement comme AL'in sont sollicités pour trouver une solution de sortie vers le logement autonome pour les occupants de ces logements passerelles.

Le contexte du logement social étant très tendu, le temps d'occupation peut être long et dépasser les 2 années initialement prévues par le contrat de sous-location.

## INTERMÉDIATION LOCATIVE

Un seul logement de type F3 à Achères restait en gestion fin 2024.

Sans l'obtention des agréments d'Intermédiation Locative et de Gestion Locative Sociale (ILGLS) et d'Ingénierie Sociale, Financière et Technique (ISFT) validées par la DDETS 78 qui n'ont pas été renouvelées en 2023, le bailleur social propriétaire du F3 à Achères a procédé à la résiliation du contrat de bail comme l'organisme de contrôle de l'Etat : l'Ancols l'exigeait.

En vue de libérer de tout occupant ce logement, nous avons activé tous les leviers pour que la dernière femme seule vivant encore dans l'appartement puisse sortir vers le logement autonome. Madame a pu avoir une attribution d'un logement à Achères et est partie le 09/04/2025 permettant la restitution de F3 au propriétaire bailleur social. L'état des lieux de sortie a eu lieu le 28/05/2025.

Cité LPB a pu démontrer sa capacité à gérer des logements intermédiaires et à construire l'activité de gestion locative adaptée permettant aux occupants en situation de sous location d'accéder au logement autonome.

Nous réfléchissons à faire revivre cette activité avec des financements adaptés qui permettraient de ne pas faire peser le risque financier sur l'association.

## Logements passerelles « AILES »

L'action de soutien aux occupants des logements passerelles des « AILES » a été maintenue en 2025 par une bénévoles car beaucoup de personnes concernées sont des anciens hébergés de Cité-LPB°.

Depuis que le liquidateur judiciaire JSA a donné congé des logements en mai 2022, les personnes ont un statut d'occupant sans droit ni titre.

Après la décision du conseil d'administration en août 2024 d'arrêter notre action de relais et de soutien, plusieurs dossiers ont trouvé une solution soit par des relogements soit par des départs des logements permettant aux bailleurs sociaux de récupérer leurs biens.

Un transfert de bail est à l'étude.

Le temps que les différents services s'organisent en fonction des spécificités de certains dossiers, il y a eu encore quelques opérations comptables en 2025.

Par contre, Cité LPB gère toujours un logement de type F3 à Osny – 95

Une famille de 6 personnes occupe toujours les lieux (couple + 4 enfants)

Malgré un accompagnement soutenu et des démarches multiples, ce ménage n'a pas encore été relogé alors que 2 propositions de logement leur ont été faites sans attribution en CALEOL.

Le compte « contentieux Ailes » est de 7 303€ contre 49 659€ en 2024 ; il devrait être soldé en 2026.

# AIDE ALIMENTAIRE

Cité LPB porte une activité d'aide alimentaire en direction des publics précaires. Elle s'adresse aux personnes hébergées par notre association et aux personnes sans ou à faible ressources orientées par les travailleurs sociaux partenaires du département et d'autres associations locales, ainsi que les personnes orientées par les professionnels des "hôtels sociaux".

Cette aide alimentaire est aussi ouverte à certains bénéficiaires des « Restos du cœur » pendant leurs périodes de fermeture.

Les bénéficiaires non hébergés par CITÉ LPB ont droit à 3 passages par période de 6 mois.

13 bénévoles + 2 à 3 salariés sont mobilisés, chaque mercredi, pour faire vivre cette activité

La journée se déroule comme suit :

- 7h30 : « ramasse » auprès du Leclerc Drive local. Ces 1ères denrées sont déposées au siège de Cité LPB, une équipe de bénévoles les trie puis les installent.
- 8h30 : l'équipe part en camion à la BAPIF de Gennevilliers (Banque Alimentaire de Paris et d'Ile de France) pour récupérer la commande effectuée en début de semaine [sec (pâtes, riz, conserves, lait, farine, huile, ...) et le frais (légumes, fruits, viandes, ...) et les surgelés].
- 10h30 - 12h : retour du camion, déchargement et installation des denrées en prévision de la distribution de l'après-midi, nettoyage des sols et installation de l'espace convivialité (chaises, boissons chaudes et petits gâteaux).
- Un point sur les produits manquants (œufs, yaourts, légumes et fruits, ...) permet de déclencher ou non l'achat de denrées en magasin pour compléter les produits de base.
- 12h - 13h30 : pause déjeuner avec repas pris en commun.
- 13h30 – 16h30 : distribution des denrées aux bénéficiaires et accompagnement en minibus des hébergés de Cité LPB vers les 6 centres d'hébergement.
- 16h30 – 17h30 : tri et don des surplus aux associations locales, rangement, nettoyage.

Travaux administratifs (décompte des denrées distribuées, entrée en informatique des nouveaux bénéficiaires, comptabilisation BAPIF, ...) sera effectuée par l'assistante administrative.

Depuis début novembre 2025 :

- 13h30 – 15h00 : priorisation de la distribution des denrées vers les hébergés de Cité LPB et accompagnement en minibus vers les 6 centres d'hébergement.
- 15h00 – 17h00 : ouverture de la distribution des denrées aux bénéficiaires orientés par les partenaires sociaux du secteur.

Ce système a très bien été accueilli par les hébergés de Cité LPB.

Afin de développer nos sources d'approvisionnement alimentaire, nous avons aussi développé des partenariats avec 2 boulangeries de Conflans-Sainte-Honorine et l'entreprise « BEANS » qui se trouve sur la ZAC des Boutries.

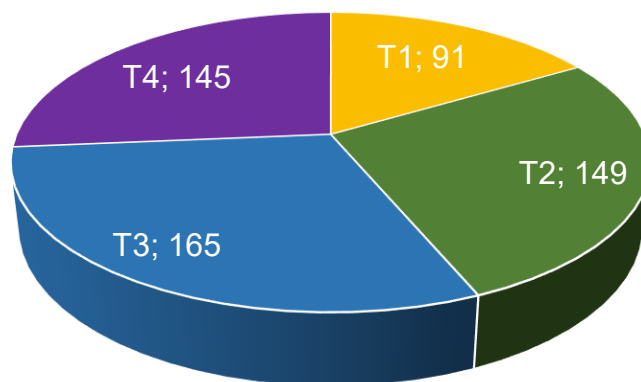
Bien entendu, nos partenariats perdurent avec Leclerc Drive, qui nous autorise une ramasse hebdomadaire, Univers Primeurs (plus ponctuellement) et la BAPIF (Banque Alimentaire), qui nous permet d'acheter à très bas prix des produits secs et frais.

25 tonnes de denrées distribuées

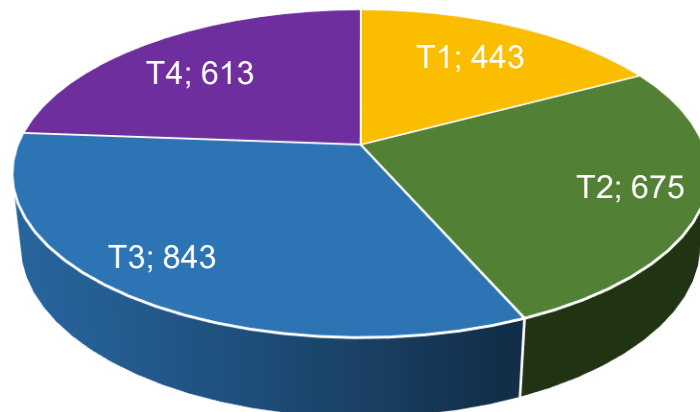
2 574 bénéficiaires servis

**Le panier hebdomadaire de chaque bénéficiaire correspondant environ à 14 repas, soit un total annuel de 36 036 repas**

Nombre de foyers inscrits : 550



Nombre de bénéficiaires servis : 2 574



Comme l'année dernière, le 3eme trimestre est le plus important, dû à la fermeture estivale des restaurants du cœur.

Nous distribuons à chaque bénéficiaire un panier hebdomadaire correspondant environ à 14 repas, soit un total annuel de  $14 \times 2\,574 = 36\,036$  repas

Par rapport à 2024, nous constatons une légère baisse du nombre de bénéficiaires.

Comme les années précédentes, nous avons réalisé les collectes nationales de printemps et d'automne de la Banque Alimentaire d'Ile de France (BAPIF) dans les magasins LIDL Conflans, LIDL Carrières sous Poissy, AUCHAN Triel et LECLERC Conflans :

3 335 kgs collectés

Comme à chaque fois, ces actions permettent de combler les pénuries de certains produits et d'augmenter nos moyens.

Très forte implication des bénévoles, des salariés ainsi que des bénéficiaires hébergés les 25 et 26 mai et les 28 & 29 novembre ce qui permet de renforcer les liens entre nous.

Ces collectes s'inscrivent comme un vecteur de communication stratégique pour créer du lien et échanger avec le public et permettre une meilleure visibilité de Cité LPB.

Les collectes et les ramasses permettent également de récupérer des produits d'hygiène pour les distribuer d'hygiène aux autres bénéficiaires en fonctions des stocks.

La distribution de produits d'hygiène quotidienne des hébergés de CITÉ LPB est effectuée en même temps que la distribution de l'aide alimentaire. Des achats sont effectués spécifiquement chez DAUGERON (produits professionnels).

### **Projections – Perspectives de l'aide alimentaire 2026**

- Finaliser la formation de Cathy Nicolas pour avoir un autre binôme confirmé.
- Nouvelle formation BAPIF TASA (Tous Acteur de la Sécurité Alimentaire) pour les nouveaux bénévoles et un rappel et modifications de la réglementation pour les bénévoles ayant déjà participé à celle-ci.
- Instaurer les inventaires des stockages alimentaires des hébergés de façon régulière (au moins une fois un par trimestre).
- Organisation de la collecte alimentaire de la Banque Alimentaire prévue les 10,11 et 12 avril 2026.
- Si besoin, organisation d'une collecte alimentaire supplémentaire avant celle du printemps 2026.
- Organisation d'une collecte hygiène ?

## DOMICILIATION

La domiciliation est une activité normalement assurée par les Centres Communaux d'Action Sociale et pour laquelle certaines structures, telle que Cité LPB, reçoivent une délégation en tant qu'Organisme Agréé par la DRHIL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement). Cité LPB conduit cette activité depuis 2021

Ce service s'adresse aux personnes sans adresse fixe personnelle : SDF, migrants, gens du voyage ou sortant de prison... Une adresse postale est nécessaire pour réaliser les démarches d'obtention de certains droits et prestations.

Pour être domiciliées chez Cité LPB, les personnes doivent avoir un lien résidentiel avec la commune ou les communes environnantes.

Cité LPB héberge des personnes de manière continue et stable dans ses CHUs, elles sont toutes domiciliées de fait par le service hébergement de l'association au 41 rue des Cayennes à Conflans bien qu'elles logent très majoritairement sur Andrésy.

- La domiciliation est ouverte, au siège de l'association :
  - Le mercredi de 13h45 à 17h
  - Le vendredi de 14 h à 17h
  - Le dernier lundi du mois de 14 h à 17h
  - Le 3ème samedi du mois de 9h30 à 12h (malheureusement très peu de personnes se présentent malgré l'information diffusée. Ce créneau reste en test jusqu'à juin 2026 et une réflexion quant à son maintien sera alors menée).
- Une aide administrative est proposée le vendredi de 14h00 à 16h00 et concerne l'ouverture de compte AMELI ou TRESOR PUBLIC, l'obtention d'une remise solidarité transport sur la carte NAVIGO ou encore une demande d'AME ou CSS. Nous ne traitons pas les dossiers en rapport avec la Préfecture.

Par ailleurs, il a été constaté que beaucoup de domiciliés, sans accompagnement de travailleurs, ont un besoin prégnant d'aide pour effectuer leurs démarches. L'aide administrative, telle que proposée actuellement, ne permet pas de répondre à l'intégralité des besoins. Cité LPL réfléchit à créer un pôle dédié financé pour que ces missions soient portées par un professionnel du domaine social.

- Une équipe de 7 bénévoles assure le service, ce qui représente environ 840 heures de présence, dont 30 minutes de saisie et classement des courriers avant la permanence. Nous vérifions aussi les classeurs de courriers pour relancer les personnes qui accumulent trop de lettres. Nous contactons le domicilié en cas de courrier urgent.
- En 2025, 4 239 courriers ont été enregistrés et 3 692 distribués en 2671 passages. Les passages sont en nette progression et plus réguliers. L'an dernier 1000 courriers n'avaient pas été retirés en fin d'année. En 2025, il ne restait que 547 courriers non distribués au 31/12.
- Au 31/12/2025, 397 personnes et 78 ayants-droits ont bénéficié d'une domiciliation. L'effectif se compose de 238 hommes et 159 femmes soit +32 femmes et +44 hommes qu'en 2024. La demande de domiciliation s'est énormément élevée cette année.

CITE L.P.B.	2024	2025	Delta 25-24
Axe 1. Connaissance du public domicilié au 30/12			
Total des domiciliés actifs + leurs ayants-droits	321	475	154
<b>Nombre de domiciliés</b>	<b>321</b>	<b>397</b>	<b>76</b>
<b>Nombre d'ayants-droits</b>	<b>0</b>	<b>78</b>	<b>78</b>
Nombre de domiciliés actifs par sexe			
<b>Femme</b>	<b>127</b>	<b>159</b>	<b>32</b>
<b>Homme</b>	<b>194</b>	<b>238</b>	<b>44</b>
Nombre de domiciliés actifs par type de demande			
<b>Première demande</b>	<b>123</b>	<b>175</b>	<b>52</b>
<b>Renouvellement</b>	<b>198</b>	<b>222</b>	<b>24</b>

Les mouvements sur l'année 2025 ont été de 175 nouveaux comptes ouverts et 222 renouvellements.

Nous utilisons Domif@ depuis un an maintenant et c'est plus facile pour vérifier les passages réguliers des personnes (une obligation pour le domicilié). Sans passage depuis plus de trois mois, le domicilié est informé que, sans prise de contact rapide, il sera radié.

Au cours de l'année nous avons fermé 99 comptes.

**Objectifs de l'année 2026** : maintenir la qualité de service et d'information tout en responsabilisant les domiciliés, former nos bénévoles à l'aide administrative et affiner la gestion via Domif@ .

## CHIFFRES DOMICILIATION CITE LPB 2024/2025

MAJEURS	321	396	75
18-25 ans	40	53	13
26-29 ans	49	50	1
30-34 ans	65	75	10
35-39 ans	49	71	22
40-44 ans	52	57	5
45-49 ans	24	39	15
50-54 ans	18	20	2
55-59 ans	13	14	1
60-64 ans	5	10	5
65-69 ans	2	3	1
70-74 ans	3	3	0
75 ans ou plus	1	1	0

	2024	2025	Delta
Courriers enregistrés	4136	4239	103
Courriers remis	2791	3692	901

*Chiffres courriers 2024 pris dans ancien bilan  
mais ne figurent pas dans domif@ démarré qu'en 01/2025*

# FLE - FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Les cours de FLE (Français Langue Étrangère) sont destinés aux personnes dont le Français n'est pas la langue d'origine et qui souhaitent l'apprendre ou l'améliorer. A la marge, nous aidons également des francophones qui maîtrisent mal la lecture ou l'écriture et qui désirent enrichir leur vocabulaire.

Les cours de FLE ont pour finalité de permettre aux apprenants de :

- Développer leurs compétences linguistiques (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite),
- Faciliter leur intégration sociale, professionnelle,
- Acquérir une autonomie dans les situations de communication du quotidien,
- Préparer des diplômes (DELF A2, DELF B1).

Tous les candidats sollicitant des cours FLE sont reçus et dirigés dans différents groupes :

- ✓ Alphabétisations et cours pour des francophones non-lecteurs, non scripteurs
- ✓ Débutants
- ✓ Intermédiaires
- ✓ Avancés : qui prépare, pour ceux qui le désirent aux diplômes A2 et B1.

## **A savoir :**

un niveau A2 est désormais nécessaire pour obtenir une carte de séjour pluriannuelle ;  
un niveau B1 est exigé pour avoir une carte de résident ;  
un niveau B2 est requis pour la naturalisation ;  
C'est ce que définit la promulgation de la loi n° 2024-42, dite « loi immigration ».

Les cours sont dispensés dans les locaux paroissiaux à Andrésy.

- ✚ 4 niveaux d'apprentissage et les cours particuliers représentent environ 1 350 heures annuellement.
- ✚ Nombre moyen d'apprenants : 33.
- ✚ Sur les 58 personnes rencontrées en 2025 souhaitant suivre un temps cet apprentissage, 48 ont effectivement participé aux cours.
- ✚ Une équipe de 10 bénévoles assure les enseignements.

## **Les bénévoles des cours FLE ont suivi 2 formations en 2025 :**

Le 19 mai 2025 : « **Mieux vivre les situations de multiculturalité** ».

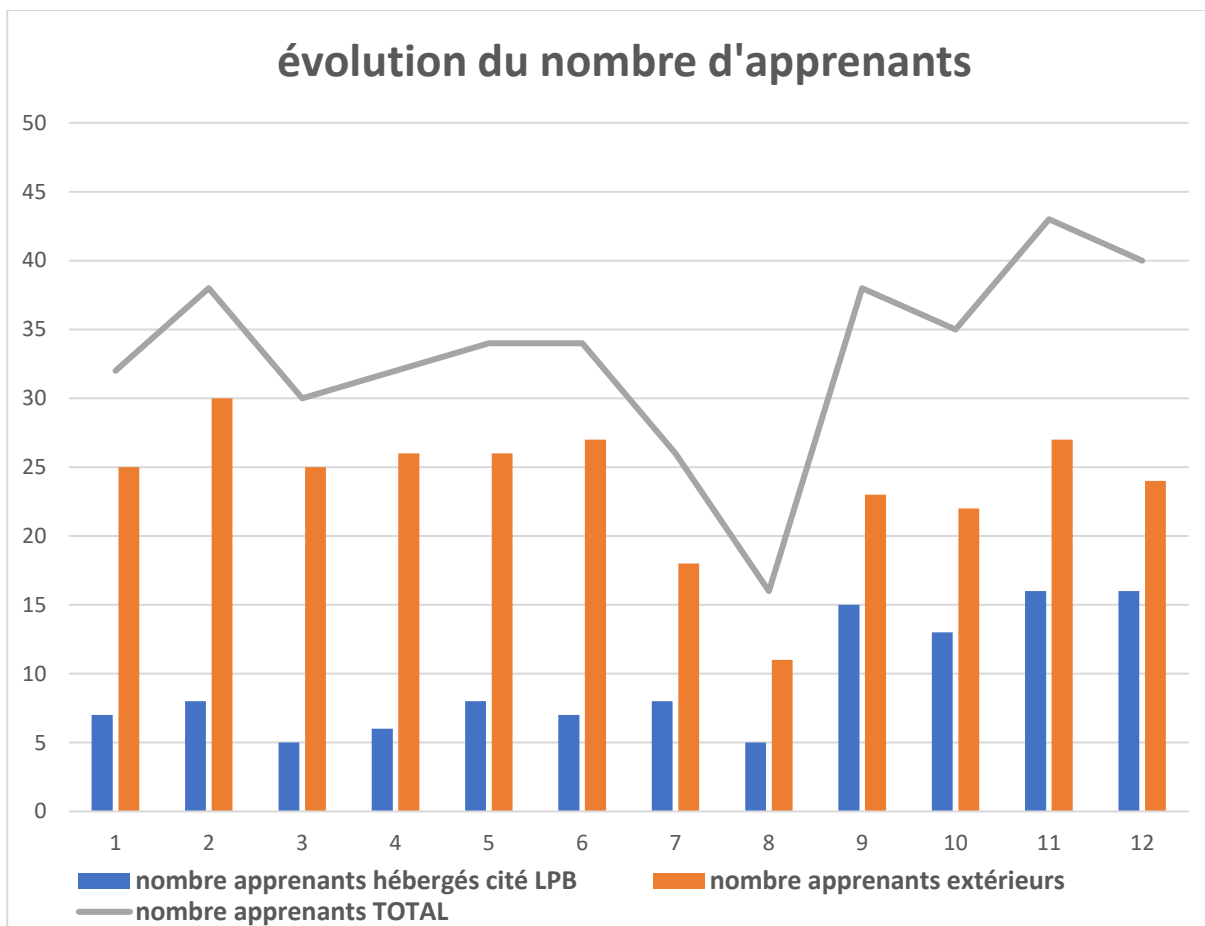
Cette dernière nous permet d'aider les apprenants à interagir sereinement dans un groupe où coexistent plusieurs langues et cultures, en développant la compréhension mutuelle, l'usage du français comme langue commune et la coopération en classe.

Les 23 septembre et 6 novembre 2025 : « **ressources et techniques d'animation pour enseigner à des adultes en apprentissage du français** ».

### En conclusion :

À la suite des nouvelles exigences gouvernementales en matière de maîtrise du Français ainsi qu'au travail incitatif de la Direction et des référents sociaux, nous enregistrons une demande croissante d'inscriptions aux cours FLE, particulièrement de la part des hébergés de Cité-LPB.

Au-delà de l'apprentissage linguistique, les cours créent un espace d'échanges, de confiance et de solidarité, favorisant l'inclusion et l'épanouissement personnel.



# AIDE AUX DEVOIRS

La Maison de Quartier de Fin d'Oise, 25 avenue Gallieni à Conflans, continue de nous accueillir les mardis et jeudis pour les élèves de primaire de 16h30 à 18h et les mercredis pour les collégiens de 14h à 16h pendant la période scolaire.

Le déroulement des séances est toujours le même.

Pour les primaires, les enfants arrivent avec leur goûter qu'ils prennent ensemble ce qui permet aux bénévoles de discuter avec les parents et les enfants avant de se mettre au travail.

Les collégiens arrivent à 14h ou dès qu'ils le peuvent quand ils ont des contraintes de transport et apportent le travail demandé pour les professeurs. Leur plus grand problème, c'est qu'ils ne savent pas apprendre une leçon et se précipitent sur les devoirs sans avoir relu leur cours.

L'ambiance est sympathique car la salle est petite et l'on est très proche les uns des autres ce qui favorise le dialogue et l'entraide.

En juin 2025, Kaxx a décroché son Brevet des Collèges ce qui a fait plaisir à toute l'équipe des bénévoles qui l'épaulait depuis le Cours Préparatoire !

Nous lui souhaitons bon vent au lycée !

En septembre, deux enfants du primaire nous ont rejoints. Nous avons toujours une dizaine d'enfants encadrée par au moins trois bénévoles, l'idéal étant d'être quatre ou cinq bénévoles par soir pour une aide plus personnalisée.

Actuellement, nous avons :

- 1 enfant en CP,
- 1 en CE1 ,
- 2 en CE2,
- 5 en CM1,
- 1 en CM2

Nous avons beaucoup de demandes pour aider les collégiens mais nous ne disposons que de la petite salle et de deux ou trois bénévoles chaque mercredi.

Nous avons trois nouveaux jeunes cette année.

Actuellement viennent le mercredi :

- 3 élèves de 6ème (1 ancien CM2 et 2 nouveaux) ,
- 3 élèves de 5ème,
- 2 élèves de 4ème (dont 1 nouvelle),
- 3 élèves de 3ème

Elèves et collégiens ont souvent des lacunes plus ou moins grandes dans tous les domaines. Encouragements mais aussi régularité dans le travail doivent guider les bénévoles.

La psychothérapeute bénévole de l'association nous aide ainsi que les familles. Cette année, elle a accompagné une famille et un enfant dyslexique qui entrait au collège.

## **Pour 2026 : continuité de 2025**

L'objectif reste d'accueillir des enfants et jeunes qui en ont besoin en accord avec le nombre de bénévoles disponibles.

## ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Cet accompagnement personnalisé s'adressait spécifiquement à des personnes très éloignées de l'emploi, sans condition particulière de statut.

En 2025, la bénévole en charge de cette activité n'a pas assuré de permanence au sein des locaux de Cité LPB.

Plusieurs hébergés ont néanmoins été reçus dans un autre lieu et ont donc pu bénéficier d'un soutien.

## AIDE PSYCHOSOCIALE

Une psychothérapeute bénévole reste disponible pour échanger avec les usagers lorsqu'ils rencontrent des périodes de tensions ou de stress en lien avec leur situation personnelle.

Elle est notamment intervenue à l'aide aux devoirs (cf. activité aide aux devoirs).

**Pour 2026** : une intervention auprès des hébergées avec enfants est en préparation. Elle portera sur les dangers du téléphone portable sur le développement cognitif des tout jeunes enfants.

## SERVICE INFORMATION

Le service informatique (informatique, bureautique, réseau, gestion des documents) est porté par un professionnel qui assure depuis 2024 les missions principales suivantes :

- La gestion du système de stockage et de partage de documents sur l'outil SharePoint de Microsoft
- La gestion des matériels informatiques et de reproduction
- L'hébergement et la sauvegarde des données informatiques de Cité LPB
- La gestion de tous les comptes professionnels et messageries des acteurs de Cité LPB
- Les tâches habituelles d'assistance aux utilisateurs (assistance bureautique, assistance sur le matériel, assistance sur la connexion Internet, etc.).

Cité LPB a aussi pu se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),

La refonte du site internet a été réalisée cette année par l'intermédiaire d'un professionnel web designer qui a proposé une prestation globale intégrant la charte graphique et la refonte du logo.

## CONCLUSION

L'association cherche à répondre, selon ses moyens, aux besoins des hébergés et des personnes en difficulté identifiées localement, grâce à l'apport, au professionnalisme et au dynamisme des équipes de bénévoles et de salariés aux fins de conduire les activités portées par l'association.

Des temps privilégiés et des actions communes ont permis de faire se rencontrer : personnes hébergées, bénévoles partenaires et salariés. Ces échanges nous encouragent à persévérer dans le projet de Cité Lien Partenariat Bienveillance bien sûr, en veillant à maintenir les pôles actuels et réfléchir à développer de nouvelles activités.

De son côté, le Conseil d'Administration continue à s'enrichir de compétences avec cette année l'arrivée, par exemple, d'une administratrice, comptable professionnelle. Certains nouveaux bénévoles ont déjà manifesté de l'intérêt pour intégrer le Conseil d'Administration ce qui sécurise la pérennité de l'association.

Nos liens avec la DDETS 78 se sont renforcés tout au long de l'année. Nos demandes de subventions ont toutes été acceptées (hébergement, domiciliation et aide alimentaire), et les versements se sont opérés à des dates beaucoup plus adaptées à nos besoins de trésorerie.

Le dialogue de gestion pour l'activité hébergement a été pointu, ce qui nous a prouvé l'intérêt de la DDETS 78 pour tout ce que nous avons pu mettre en place pour accueillir et accompagner les hébergés.

2025 s'est avérée une année charnière pour nos finances. Le versement plus rapide mais moins important que prévu de la subvention nous a amené à opérer une reprise sur fonds dédiés pour boucler notre bilan "Hébergement".

Un travail sur la communication a été réalisé depuis septembre 2024 à travers une newsletter bimensuelle puis la mise en ligne du nouveau site internet de l'association, ce qui a contribué à une meilleure visibilité auprès de nos différents partenaires.

Le bilan 2025 des activités complémentaires à l'hébergement est très positif et renforce réellement la concrétisation de l'objet de l'association, à savoir favoriser l'inclusion sociale des usagers.

## PERSPECTIVES 2026

Le Conseil d'Administration reste très vigilant sur l'utilisation des fonds et s'applique à ne fixer que des objectifs atteignables avec nos ressources tant financières qu'humaines.

En 2026 nous allons donc travailler sur les objectifs suivants :

- Rénover et réaménager la maison Foch
- Proposer de nouvelles formations aux bénévoles : droit des étrangers, sécurité alimentaire, sécurité incendie...
- Développer les pôles aide psychosociale et accompagnement vers l'emploi, un peu en sommeil en 2025
- Assurer le contrôle des travaux qui doivent être réalisés par les propriétaires de nos CHUs (raccordement eaux usées pour le Clos, réfection et isolation de toiture pour les Sablons)
- Rafraichir les CHUs (peintures, ameublement...)
- Développer l'offre d'activités menées au sein des CHU par nos bénévoles (ateliers cuisine, art pictural, bien-être, culture, ...)